



Consultations entre Aziz Akhannouch et Driss Lachguar

Le chef du gouvernement désigné, Aziz Akhannouch, s'est entretenu hier à Rabat avec le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, qui était accompagné de Habib El Malki, président du Conseil national du parti.

Cette rencontre entre dans le cadre des consultations pour la formation du nouveau gouvernement, entamées par le nouveau chef de l'Exécutif.

Aziz Akhannouch s'était également entretenu avec le secrétaire général du parti Authenticité et modernité (PAM), Abdellatif Ouahbi, ainsi qu'avec le secrétaire général du parti de l'Istiqlal (PI), Nizar Baraka.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9415

Mardi 14 Septembre 2021

La piste terroriste dans l'attaque criminelle contre des routiers marocains n'est pas à exclure

A qui profite le crime ?

Nasser Bourita : *Le Maroc et l'Afrique du Sud appelés à renforcer leur coopération dans l'intérêt du continent*



Page 4

Les bienfaits de la propriété intellectuelle en temps de pandémie



Page 12

Coupe de la CAF L'ASFAR à un pas du prochain tour



Page 23



Des assaillants blancs de peau et lourdement équipés

Un acte manifestement prémédité

Lire page 3

Alliance tripartite entre le RNI, l'USFP et le PI pour la gestion du Conseil de la ville d'Agadir

Actualité



À l'issue des dernières élections communales du 8 septembre, trois partis politiques, en l'occurrence, le RNI, l'USFP et le PI, ont tenu une réunion de concertation et de coordination dans le but de conclure une alliance tripartite qui pourra se pencher sur la gestion des affaires de la collectivité territoriale de la ville d'Agadir.

Cette réunion, organisée vendredi 10 septembre, a été sanctionnée par la signature d'une charte conjointe regroupant les trois formations précitées qui ont d'ailleurs obtenu un nombre confortable de sièges communaux les habitant à la gestion de la commune, à savoir 37 sur les 61 sièges (le RNI : 28, l'USFP : 5 et le PI : 4).

Là-dessus, il est fort attendu que cette alliance tripartite qui se distingue par la concordance des visions et le rapprochement des stratégies d'action de ses composantes soit à même de faire face aux contraintes et obstacles entravant le développement de la ville à plusieurs niveaux et susciter la conclusion d'alliances semblables autour de la gestion d'autres collectivités locales au niveau de la région de Souss-Massa.

C'est effectivement ce qui a résulté de la réunion des coordonnateurs régionaux des trois partis précitées ayant trait à la gestion des collectivités territoriales de Dchira, Inezgane et Aït Melloul.

Quant à la ville de Tiznit, l'alliance élargie regroupant sept formations politiques, à savoir le RNI, l'USFP, le PPS, le

PI, l'UC, le PAM et le MP a débouché sur la signature d'une charte d'honneur en vertu de laquelle les composantes de ladite alliance s'engagent à soutenir l'équipe en charge de la gestion de la ville constituée des partis du RNI, de l'USFP et du PPS.

Ainsi, l'alliance tripartite en question, jointe par le PAM, se répercutera assurément sur les conseils provinciaux mais aussi sur le Conseil de la région de Souss-Massa, ce dernier s'appuyant sur des al-

liances tripartites entre le RNI et le PI d'une part et entre le RNI et le PAM d'autre part.

A cet effet, le bureau du conseil de la région de Souss-Massa sera composé de ces 4 partis qui trancheront sur la question de la présidence et de la répartition des sièges de vice-présidents dont l'un sera dévolu à l'USfpéiste Hassan Marzouki.

H.T

Victoire du parti de la Rose à la municipalité d'Aït Azza

La victoire éclatante du parti de la Rose à la municipalité d'Aït Azza dans la province de Taroudant a constitué une exception dans les élections communales de la région car elle a été décisive en tranchant quant à la majorité des sièges obtenus par l'USFP, à savoir 15 sur les 20 sièges dont dispose cette collectivité territoriale distante de la ville de Taroudant d'environ 20 km et qui a été gérée par trois mandats USFP successifs menés par Brahim Baâli, l'ancien correspondant du quotidien «Al Ittihad Al Ichiraki».

Ce renouvellement de confiance de la part de la population de cette commune s'explique, en toute objectivité, par les efforts sérieux et soutenus déployés par l'équipe USFP au gouvernail de la gestion des affaires de ladite localité dont les projets concrètement opérationnels témoignent de la bonne gouvernance de ses responsables locaux.



Après avoir été portée à la présidence de la commune Sidi Borja (Taroudant), l'élue Ittihadie Noura Tahoussa, âgée à peine de 19 ans, est devenue la plus jeune présidente d'une commune marocaine.

Aziz Akhannouch se désengage entièrement de la gestion du holding familial

Aziz Akhannouch a annoncé lundi avoir entamé "un processus immédiat de retrait de toute gestion au sein du holding familial", suite à sa nomination par Sa Majesté le Roi Chef de gouvernement.



Dès son premier mandat en tant que ministre, M. Akhannouch avait déjà suspendu toute activité professionnelle ou commerciale, notamment la participation dans les organes de direction, de gestion et d'administration des entreprises privées du groupe familial, rappelle un communiqué du chef du gouvernement désigné.

M. Akhannouch a décidé ce lundi de "se désengager entièrement, y compris des activités liées exclusivement à la prise de participation et de gestion des valeurs mobilières, et ce, en dépit de l'absence de toute restriction légale", souligne la même source.

En effet, même si la loi le permet, M. Akhannouch a abandonné toute activité de gestion dans le privé, se consacrant entièrement aux nouvelles fonctions dont il a été investi par le Souverain, précise le communiqué.

La diaspora marocaine en Suisse se réjouit du succès des élections du 8 septembre

La diaspora marocaine en Suisse a salué la bonne organisation et le succès du triple scrutin législatif, régional et communal organisé le 8 septembre dans le Royaume.

Des experts dans différents domaines et des acteurs associatifs d'origine marocaine ont souligné dans un communiqué que la diaspora marocaine en Suisse a suivi de près les élections du 8 septembre, et salue la bonne organisation de ce rendez-vous électoral illustrant l'ancrage de la pratique démocratique dans le pays.

La diaspora marocaine en Suisse a réitéré, par ailleurs, sa mobilisation continue en vue d'apporter sa pierre à l'oeuvre de développement socio-économique dans le Royaume.

Se réjouissant de la participation notable des Marocains aux élections et des conditions du déroulement du triple scrutin, Dr Salah Dine Qanadli, professeur à l'Université de Lausanne et membre fondateur de l'Association des cadres d'origine marocaine en Suisse (ACOMS) a relevé que «l'intérêt pour les institutions et l'engagement politique des Marocains témoignent d'un éveil social et d'une maturité qui se traduit par une nette augmentation de la participation, 50,35%, au-dessus de celles des années

électorales précédentes 2016 et 2011. Ceci est d'autant plus marquant qu'un essoufflement peut être constaté dans de nombreux pays occidentaux».

«Un air frais a soufflé sur le paysage politique marocain. (...) Le temps est venu de mettre de nouvelles voiles au navire pour une navigation rapide et sûre sur la route tracée par S.M le Roi Mohammed VI», a-t-il enchaîné.

Et d'ajouter : «Le nouveau gouvernement aura la tâche de mettre en place le nouveau plan de développement tracé par le Souverain. La diaspora marocaine en Suisse se tient prête et se met à disposition pour y participer encore plus activement que jamais».

La présidente de l'Association des étudiants polytechniciens de Lausanne (APML), Mme Aya Rahmoun, a indiqué, pour sa part, que «l'APML félicite la jeunesse marocaine d'avoir participé aussi significativement à ces élections, étape fondamentale de la vie démocratique de notre pays. Ceci est particulièrement encourageant pour le futur du Maroc».

«Nous avons remarqué la participation massive des Marocains des provinces du Sud, preuve en est, si besoin est, de leur attachement à ce processus électoral», a souligné, de son côté, le Dr Elyazid Mouhsine, CEO de l'institut de trauma-

tologie et d'orthopédie du Léman Suisse (ITOLS) et président de la Health Care Academy Foundation, faisant observer que ces élections qui ont tenu toutes leurs promesses ont l'expression des aspirations des Marocains au changement pour un futur meilleur.

Le président d'honneur de l'ACOMS, Hassan Achoumi, a réaffirmé, quant à lui, la constante disponibilité de l'association à œuvrer pour contribuer au processus de développement dans le Royaume, notant que ces élections sont «porteuses de l'espoir d'un changement s'inscrivant pleinement dans la stratégie du nouveau modèle de développement».

Le président de l'Association des Marocains résidant à Genève (AMRS), Omar Benkacem, s'est félicité de «l'efficacité organisationnelle dont a fait preuve le Maroc en organisant les trois scrutins législatifs, régionaux et communaux dans les circonstances difficiles actuelles dictées par la pandémie de Covid-19».

Le président de l'ACOMS, Hicham Gueoussou, a relevé, de son côté, que «cette réussite n'est pas une autosatisfaction, elle est le jugement indépendant rendu par les observateurs internationaux qui ont suivi de près le déroulement du scrutin et qui ont attesté de la qualité de l'organisation et du respect des règles».

La piste terroriste dans l'attaque criminelle contre des routiers marocains n'est pas à exclure

A qui profite le crime ?

Deux conducteurs marocains ont trouvé la mort et un autre a été blessé, samedi dernier, dans une attaque armée à Didiéni dans la région de Kaye, localité située à environ 300 km de Bamako au sud du Mali.

Cette attaque meurtrière a, bien entendu, soulevé la colère et l'indignation, mais aussi beaucoup de questions et de zones d'ombre que l'on ne peut élucider que par une enquête approfondie sur les circonstances de l'attaque et ses commanditaires.

Le modus operandi de cette attaque laisse entendre que les assaillants appartiennent à un groupe criminel, voire terroriste, bien organisé et visant des objectifs « politiques ».

« Choisir d'attaquer des camions marocains transportant des marchandises n'est pas fortuit. Cela pourrait être interprété comme une punition pour les pays d'Afrique de l'Ouest, car la plupart d'entre eux ont ouvert des consulats au Sahara marocain, d'une part, et comme une tentative d'assiéger le Maroc et de couper ses liens avec sa profondeur africaine, d'autre part », a estimé Moussaoui Aïlaoui, expert associé à Ames-Center et spécialiste des questions africaines, dans une déclaration à Libé.

D'après lui, la route où s'est produit le sinistre incident est utilisée par les chauffeurs marocains pour le transport de marchandises et de produits alimentaires vers tous les pays d'Afrique de l'Ouest via Bamako, considérée comme plaque tournante en direction du Bénin, du Niger et du Burkina Faso. « Il s'agit donc d'une route vitale pour l'ouverture marocaine sur le continent africain sur le plan économique, notamment les produits alimentaires (légumes, fruits, viande et autres) ».

Ce qui prouve que cette attaque est préméditée, selon Moussaoui Aïlaoui,

et vise à atteindre des objectifs autres que le vol est que « les assaillants étaient blancs et cagoulés, portaient des gilets anti-balles et disposaient d'appareils de communication. Ils n'ont rien volé, car leur seul but était apparemment d'agresser et de tuer les conducteurs. Et après leur forfait, ils ont rapidement disparu. C'est absolument différent des attaques précédentes. Ce n'est pas la première fois que des hommes armés perpètrent des attaques non seulement contre les Marocains, mais aussi contre les Mauritaniens, les Sénégalais, les Maliens et tous ceux qui empruntent cette route. Mais l'attaque contre les transporteurs marocains était uniquement dans le but d'assassiner les chauffeurs », a souligné le chercheur marocain.

Mais la question qui s'impose maintenant est la suivante : à qui profite ce crime abominable ?

Pour répondre à cette question, Moussaoui Aïlaoui avance plusieurs hypothèses. « Dernièrement, il y avait des déclarations de responsables algériens, notamment les responsables sécuritaires et ceux du ministère des Affaires étrangères, selon lesquelles l'Algérie répondra au Maroc de manière stratégique, c'est-à-dire qu'elle visera ses intérêts stratégiques », a estimé Moussaoui Aïlaoui avant de s'interroger : « Ce qui s'est passé est-il une mise en œuvre des dernières déclarations du ministre algérien des Affaires étrangères ? ».

D'après l'expert marocain, ce crime pourrait être commis par « des groupes terroristes indirectement liés aux services de renseignement algériens. D'ailleurs, tous les rapports, notamment européens, font état de liens entre Iyad Ag Ghali et les services algériens. Les Européens pensent que les services algériens protègent ces groupes djihadistes, et il y a plusieurs événements et indices qui prouvent les liens étroits entre les deux parties ».



Il y a également, selon Moussaoui Aïlaoui, l'Etat islamique dans le Grand Sahara conduit par de jeunes dirigeants qui appartiennent auparavant aux séparatistes du Polisario. « Le Polisario a-t-il participé à cette opération par l'intermédiaire de ce groupe terroriste ? Cela confirmerait les analyses précédentes sur les liens entre le Polisario et les groupes terroristes dans la région du Sahel et du Sahara ».

« En tout état de cause, cette attaque n'a pas pour but le vol, mais vise vraisemblablement à atteindre des objectifs politiques et stratégiques qui convergent avec les intérêts des services de renseignement algériens », a mis en avant le chercheur marocain qui a souligné que le Maroc, par le biais de son ambassadeur au Mali, Hassan Naciri, a demandé l'ouverture d'une enquête au sujet de cette attaque.

« Le Maroc devrait demander à l'ONU l'ouverture d'une enquête qui pourrait démasquer les vrais commanditaires de l'attaque en vue de prendre une décision ferme à leur encontre, et il devrait également soulever la question auprès de la Ligue arabe et de l'Union africaine », a conclu Moussaoui Aïlaoui.

Mourad Tabet

Un acte manifestement prémédité

Des assaillants blancs de peau et lourdement équipés

Deux camionneurs marocains ont été tués et un autre blessé, samedi au Mali, par des hommes armés, a-t-on appris auprès de l'ambassade du Maroc à Bamako, ajoutant qu'un quatrième chauffeur a survécu à cette attaque. Détails.

Que s'est-il passé ? Des assaillants cagoulés, portant des gilets pare-balles et disposant d'appareils de communication sans fil, ont tué samedi deux camionneurs marocains et blessé un autre, au niveau de la commune de Didiéni, située à environ 300 km de Bamako (Mali). A noter qu'un quatrième chauffeur a survécu à cette attaque. Les assaillants étaient cachés derrière des arbres au bord de la route et avaient quitté les lieux sans voler le moindre objet des victimes. A rappeler que les chauffeurs marocains se dirigeaient vers la capitale malienne à bord de ca-

mions transportant des marchandises.

Faut-il accuser les Maliens d'avoir commis cette attaque ? « Nous avons de bonnes relations avec les Maliens et la situation sécuritaire est stable à l'inverse de ce que certaines sources propagent. Les Maliens éprouvent de l'affection et du respect pour les Marocains. Une importante population à Tombouctou d'origine marocaine considère les Marocains comme des frères », nous a indiqué une source sur place sous le seau de l'anonymat. Et de préciser : « Cependant, il existe des Arabes de l'Azawad qui ont trouvé refuge - après l'éclatement de la guerre dans le nord du pays - dans le sud algérien, précisément à Tindouf qui abrite aujourd'hui des mercenaires en provenance du Mali, de la Mauritanie et du Niger qui sont hostiles au Maroc et sont favorables aux thèses algériennes ».

S'agit-il d'un premier incident du genre ? Non, puisque depuis 2016, le ministère marocain des Affaires étrangères et de la Coopération et celui des Transports avaient été saisis par les professionnels marocains du Transport international routier (TIR) entre le Maroc et les pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que par la Fédération marocaine du transport routier et portuaire. Le but étant de les inciter à prendre, avec leurs homologues subsahariens, les mesures qui s'imposaient pour sécuriser le commerce routier transafricain qui reste primordial dans les échanges économiques entre les pays du continent. A rappeler que cinq camionneurs marocains avaient été attaqués et pris en otages par un groupe armé, avant d'être relâchés mais dépourvus.

S'agit-il d'un acte prémédité ? « Au Mali, il y a des bandits, comme c'est

le cas dans tous les pays du monde, dont l'objectif est de commettre des vols. Il y a également des groupes extrémistes et terroristes dans le Nord du pays qui ciblent surtout les Français qui sont kidnappés contre des rançons. Mais, la manière avec laquelle ont été tués les deux chauffeurs marocains révèle qu'il y a un plan prémédité. En effet, comment peut-on expliquer que des gens cagoulés portant des gilets pare-balles et des talkies-walkies, roulant avec des voitures 4*4, qui ont attendu le passage des deux camions marocains, peuvent commettre un tel acte et prendre la fuite après ? L'ensemble de ces éléments prouve une seule chose : le Maroc a été ciblé. L'objectif est de stopper les flux de commerce entre le Maroc et le Mali d'autant que notre pays domine le marché malien », nous a indiqué notre source.

Pour d'autres, cette thèse demeure probable mais la situation reste confuse dans ce pays et il n'était pas établi dans l'immédiat si les assaillants étaient des jihadistes ou des bandits. Selon l'AFP, depuis le déclenchement de rébellions indépendantiste et jhadiste dans le Nord en 2012, le Mali est plongé dans une tourmente multiforme qui a fait des milliers de morts, dont de très nombreux civils, malgré le soutien de la communauté internationale et l'intervention des forces de l'ONU, françaises et africaines. L'AFP a indiqué, par ailleurs, que ces violences se sont entremêlées à des conflits intercommunautaires et à des attaques crapuleuses, en particulier dans le centre du pays, qui compte pour plus de la moitié des violences envers les civils, selon la division des droits de l'Homme de la Minusma.

Hassan Bentaleb

Nasser Bourita : *Le Maroc et l'Afrique du Sud appelés à renforcer leur coopération dans l'intérêt du continent*

Il est désormais plus important pour le Maroc et l'Afrique du Sud de travailler ensemble pour multiplier, réciproquement, les opportunités de mieux comprendre les réalités politiques, économiques et géopolitiques de l'autre, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

«Je crois fermement que le renforcement des liens entre l'Afrique du Sud et le Maroc sera dans l'intérêt du continent», a déclaré M. Bourita dans un entretien exclusif accordé à "The Star", l'un des plus grands journaux sud-africains.

Il a indiqué que le Maroc est convaincu que travailler ensemble, de manière saine et équilibrée, renforcera l'Afrique sur la scène internationale, notant que «le Royaume a appelé à une solidarité, une coopération et une coordination plus efficaces en Afrique, afin de permettre à notre continent d'être plus résilient et mieux préparé aux contingences et aux urgences».

«Nous continuons à travailler pour des relations plus solides avec Pretoria (...). L'Afrique du Sud et le Maroc sont tous deux reconnus comme des acteurs majeurs sur le continent et au-delà et ils ont tout intérêt à mieux exploiter l'énorme potentiel qu'ils recèlent», a affirmé M. Bourita dans cet entretien publié lundi par The Star sous le titre «Le ministre marocain des Affaires étrangères tend la main à Pretoria pour la coopération et la fraternité».

Il a expliqué qu'au regard du fait que le Maroc et l'Afrique du Sud sont les plus gros investisseurs



du continent et dans leurs régions respectives, ils sont alors appelés à jouer un rôle majeur dans le processus d'intégration africaine. «Le Maroc et l'Afrique du Sud font partie des très rares pays africains qui disposent actuellement des outils et du savoir-faire pour répondre efficacement aux besoins du continent africain en vaccins et équipements médicaux contre la Covid-19», fait-il remarquer.

Relevant que les deux pays partagent une histoire commune, The Star rappelle que «le Royaume du Maroc était parmi les plus fervents partisans du Congrès national africain (ANC) et parmi les

premiers pays africains à apporter son soutien» à l'Afrique du Sud.

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie marocaine a rappelé que «Nelson Mandela et des combattants de la liberté sud-africains s'entraînaient dans l'est du Maroc, entre les villes d'Oujda et de Berkane». «L'existence de divergences d'opinion est une chose saine, mais l'attitude de nos frères de Pretoria sur la question du Sahara marocain a malheureusement trop souvent dépassé la divergence d'opinion et a été dans l'adversité», a-t-il souligné.

Et d'ajouter que «le Maroc a toujours été ouvert au dialogue,

tant qu'il s'inscrit dans le cadre du respect mutuel et d'une volonté sincère d'assainir les relations et de les porter à leur plein potentiel».

Interpellé sur la question du Sahara marocain, M. Bourita a fait observer que depuis 2007, toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, dont la dernière en date, la résolution 2548, ont soutenu l'approche marocaine en soulignant la prééminence de l'Initiative marocaine d'autonomie pour la région du Sahara, son sérieux et sa crédibilité. «L'Initiative d'autonomie sous souveraineté marocaine est la seule et unique voie vers une solution définitive à

ce différend régional», soutient-il.

Le ministre a, à ce propos, indiqué qu'il faut également être conscient des réalités sur le terrain, notamment du nombre croissant de pays qui reconnaissent la pleine souveraineté du Royaume sur son Sahara. Chiffres à l'appui, il a expliqué que «cinquante pays de tous les continents ont exprimé leur soutien sans équivoque à l'Initiative marocaine pour l'autonomie au Sahara. Vingt-cinq pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques ont ouvert des consulats généraux dans les deux principales villes du Sahara marocain, Laâyoune et Dakhla».

Le retour du Maroc à l'UA lui a permis de consolider ses liens avec les pays africains

Bien avant le retour du Royaume du Maroc à l'Union africaine (UA), les liens n'ont jamais été rompus avec les pays africains, mais ils se sont renforcés d'une manière sans précédent, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

«Le retour du Maroc à l'UA ne lui a permis que de conforter son engagement envers l'Afrique et de le traduire au niveau multilatéral (...), sachant que durant cette période, le Maroc a signé près de 1.000 accords de coopération avec les pays africains», a déclaré M. Bourita dans un entretien exclusif publié lundi par "The Star", l'un des plus grands journaux sud-africains.

Il a souligné que depuis ce retour, le Maroc a contribué de manière décisive à

toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'UA et a pris une part très active dans le processus crucial de réforme de l'UA. Le chef de la diplomatie marocaine a rappelé, à cet égard, que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a été désigné comme chef de file de la question des migrations. Sa Majesté le Roi avait présenté un agenda africain pour les migrations, qui a été adopté par l'UA, sachant que la capitale Rabat abrite désormais l'Observatoire africain des migrations, qui est une mise en œuvre directe du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui a été adopté au Maroc, a-t-il soutenu.

Sur une question concernant la vision du Maroc pour le continent et ses espoirs post-Covid-19, M. Bourita a fait observer que l'Afrique a une population jeune qui devrait doubler d'ici 2050 et qu'elle dispose d'un po-

tentiel d'énergie, de dynamisme et d'innovation sans précédent, autant d'atouts qui sont les moteurs nécessaires de la reprise économique post-Covid-19.

Dans le contexte de Covid-19, le Maroc a pris d'importantes initiatives en matière d'aide humanitaire et d'assistance aux États africains, a-t-il déclaré, citant particulièrement l'initiative du Maroc d'aider 25 pays frères africains dans leurs efforts nationaux de lutte contre la pandémie et la production imminente d'un vaccin Covid-19 par le Royaume, confirmant une fois de plus l'engagement du Maroc pour une Afrique unie, forte et résiliente.

Au sujet de la stratégie de l'Afrique pour mettre fin aux conflits armés sur le continent, le ministre a souligné qu'un grand nombre de conflits en Afrique sont, d'une manière ou d'une autre, liés aux mêmes fac-

teurs sous-jacents, tous liés aux problèmes de développement et aux difficultés économiques.

«La stratégie actuelle est un pas dans la bonne direction, mais elle doit être liée à d'autres initiatives qui, comme indiqué précédemment, doivent se concentrer sur l'offre de meilleurs moyens de subsistance et de meilleures conditions pour que les populations locales s'épanouissent et transcendent les situations à partir desquelles des conflits peuvent survenir», a-t-il expliqué.

Il a de même soutenu que dans son effort pour la résolution des conflits sur le continent, le Maroc cherche à réconcilier les différentes parties à un conflit et à éviter les armes aussi rapidement et de manière convaincante que possible. «Sans dialogue, une paix durable ne peut être atteinte», estime-t-il.

Démarrage des cours de révision et de consolidation sur les chaînes nationales

Les cours de révision et de consolidation destinés aux trois cycles de l'enseignement sont diffusés sur les chaînes nationales à partir depuis lundi, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La chaîne Laâyoune TV assurera la diffusion des cours adressés aux élèves du primaire de 08h00 à 18h00, tandis que la chaîne Al Amazighia diffusera les cours qui concernent le niveau secondaire collégial de 08h00 à 12h00, précise le ministère dans un communiqué, ajoutant que la chaîne Athaqafiya assurera la diffusion des cours du secondaire qualifiant de 08h00 à 18h00.

La même source a ajouté que le

ministère annoncera quotidiennement la grille détaillée des programmes de chaque chaîne, via le site men.gov.ma et sur les pages officielles du ministère sur les réseaux sociaux.

Le ministère a, par ailleurs, expliqué que cette décision fait suite au communiqué qu'il a publié vendredi au sujet des mesures pour assurer le démarrage effectif au 1er octobre, appelant tous les parents d'élèves à accompagner leurs enfants pour un meilleur suivi des cours qui seront diffusés.

La même source a assuré que le ministère veillera à communiquer toutes les nouveautés relatives à cette opération, faisant savoir que les cours télévisés seront accessibles via le site telmidTICE.men.gov.ma et sur l'application mobile TelmidTice.

Dépôt des candidatures pour l'élection des représentants des magistrats au sein du CSPJ

L'opération de dépôt des candidatures à l'élection des représentants des magistrats au sein du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), au titre de 2022-2026, a été lancée lundi à Rabat.

Le dépôt des candidatures en vue de cette élection, prévue le 23 octobre prochain, se poursuivra jusqu'au 17 septembre au secrétariat général du conseil, en échange d'un récépissé faisant mention du nom du candidat, de la date et de l'heure du dépôt.

Parallèlement au dépôt de leur candidature, les magistrats sont invités à signer la charte déontologique de l'élection des représentants des magistrats au CSPJ, élaborée avec la participation des associations professionnelles du secteur de la justice.

De même, dans le cadre des mesures sanitaires visant la lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, ils ont été appelés à enregistrer une capsule

vidéo de 4 minutes maximum dans un studio du CSPJ, laquelle sera mise en ligne sur le site officiel dédié aux élections.

"Les capsules ainsi enregistrées seront mises en ligne sur le site officiel du Conseil à partir du 5 octobre", a fait savoir le secrétaire général du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mustapha L'bzar, soulignant que des fiches seront également mises en ligne sur le site afin de faire connaître les candidats ainsi que leur programme électoral. "Les candidats auront l'occasion de s'entretenir à distance avec les magistrats électeurs", a-t-il déclaré à la presse, notant que le Conseil rendra son verdict dans un délai de 48 heures à l'issue de l'opération du dépôt.

Selon lui, il sera procédé à l'élection de quatre magistrats relevant des Cours d'appel et six des tribunaux de première instance. Les éventuels recours pourront être déposés auprès de la Chambre administrative relevant de la Cour de cassation.

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt

agence nationale de réglementation
des télécommunications
الوكالة الوطنية لتنظيم الاتصالات
10300, 71 | 142, 201 | 20181 | 05 37 41 41

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2021

Le 07 Octobre 2021 à 10h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

L'entretien et la maintenance complète des ascenseurs du siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

Il est prévu une visite des lieux le 27 Septembre 2021 à 09h00 au site principal au siège de l'ANRT à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- Quarante Neuf Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (49.800,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement.

N° 7781/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt

agence nationale de réglementation
des télécommunications
الوكالة الوطنية لتنظيم الاتصالات
10300, 71 | 142, 201 | 20181 | 05 37 41 41

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2021

Le 06 Octobre 2021 à 10h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

L'acquisition, l'installation et la mise en service d'une station télécommandée et acquisition des équipements pour le contrôle du spectre des fréquences.

Une réunion est programmée pour le 28 Septembre 2021 à partir de 09 heures au site principal au siège de l'ANRT à Rabat durant laquelle sera présentée les résultats du sitesurvey du site qui abritera les équipements de la station télécommandée sur la ville de Tanger.

Marché allotis :

- Lot n°1 : Acquisition, installation et mise en service d'une station télécommandée pour le contrôle du spectre ;
- Lot n°2 : Acquisition d'équipements pour le contrôle du spectre par drones ;
- Lot n°3 : Acquisition de mobiles à trace pour le contrôle du spectre ;
- Lot n°4 : Acquisition d'une sonde ou solution de mesure du champ radioélectrique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de

- Lot n°1 : Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.280.000,00 DH TTC).
- Lot n°2 : Six Cent Soixante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (660.000,00 DH TTC).
- Lot n°3 : Cent Deux Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (102.000,00 DH TTC).
- Lot n°4 : Huit Cent Soixante Quatre Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (864.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement.

Les prospectus, notices et documents techniques doivent être déposés au plus tard le 05 Octobre 2021 à 16h00, et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

N° 7782/PA

Horizons

Les risques économiques de Pandexit

Les gens utilisent «exit» comme suffixe depuis une dizaine d'années. Le Grexit, faisant référence à une sortie potentielle de la Grèce de la zone euro, a été le premier à émerger. Italexit a fait une brève apparition, et a récemment été relancé par la droite italienne. Mais ni l'un ni l'autre ne s'est produit. Le Frexit non plus, ou le retrait unilatéral de la France de l'Union européenne. La politicienne d'extrême droite Marine Le Pen a déjà flirté avec l'idée, mais l'a ensuite laissé tomber. Et le seul candidat à l'élection présidentielle française de 2017 à l'avoir prôné, François Asselineau, n'a obtenu que 0,9% des voix.

De telles sorties semblent rebuter la plupart des Européens continentaux. A ce jour, seul le Brexit a réellement eu lieu, même si les sondages du mois précédant le référendum britannique de juin 2016 montraient que plus d'électeurs français que britanniques étaient mécontents de l'UE, avec une marge de 61% à 48%.

Toutes ces sorties potentielles et réelles étaient considérées par la plupart des économistes comme indésirables. Maintenant, un autre est en discussion que tout le monde espère : Pandexit. Ce porte-manteau disgracieux résume l'idée optimiste que nous pouvons bientôt espérer mettre la pandémie de Covid-19 derrière nous, et recommencer à embrasser des connaissances occasionnelles (sur la joue au moins) et à nous enfoncer comme des sardines dans les tramways et les trains des villes de New York à Tokyo.

Il ne fait guère de doute qu'en termes économiques, les conséquences de premier ordre d'un retour à des interactions sociales normales seront positives. Des chercheurs de la Banque des règlements internationaux (BRI) estiment que la pandémie a causé une perte de production de 8% dans les pays développés en 2020 et prévoient une nouvelle baisse d'un peu plus de 2% cette année. L'assouplissement des restrictions de voyage et autres devrait permettre une forte reprise en 2022, bien que son ampleur varie considérablement d'un pays à l'autre en fonction des taux d'infection et de vaccination. Et, bien sûr, une recrudescence générale des infections ou des réinfections pourrait produire une troisième vague de difficultés économiques si de nouvelles restrictions d'activité étaient nécessaires.

De plus, tous les avantages économiques de Pandexit ne seront pas entièrement alliés. Les banquiers centraux, qui savent transformer les



opportunités en problèmes, s'inquiètent déjà. Bien que leur scénario économique de base soit positif, ils voient des risques importants. «Les décideurs politiques sont toujours confrontés à des défis de taille», a déclaré récemment le directeur général de la BRI, Agustín Carstens. «La dette publique et privée est très élevée et les séquelles négatives de la pandémie sont importantes».

Le point clé de Carstens est que les dommages économiques créés par Covid-19 ont été atténués par un «accommodement de la politique macroéconomique sans précédent» : des taux d'intérêt très bas et des doses massives d'assouplissement quantitatif, ainsi qu'un soutien budgétaire «ample». Le degré d'aide budgétaire a varié d'un pays à l'autre et est beaucoup plus important aux Etats-Unis qu'en Europe, par exemple. Mais la dette publique a fortement augmenté partout et atteint désormais des niveaux sans précédent dans des pays comme l'Italie et le Japon.

Dans un monde qui se révèle enfin à la crise climatique, les gouvernements, les entreprises, les universitaires et les citoyens doivent repenser les anciennes hypothèses, tracer de nouvelles voies de développement et fixer des objectifs de plus en plus ambitieux pour l'ensemble de l'économie. Le travail pour parvenir à zéro émission nette ne fait que commencer. Lors des nouveaux sommets, des conférenciers éminents exploreront les défis et

les opportunités qui nous attendent à la veille d'un moment crucial pour l'action climatique mondiale.

Dans ce contexte, la BRI a identifié deux scénarios baissiers dangereux. Le premier est essentiellement épidémiologique : de nouvelles variantes de coronavirus peuvent émerger, nécessitant des blocages supplémentaires et un soutien fiscal, ce qui pourrait être infaisable pour certains gouvernements. Mais à mon avis, de nouveaux blocages s'avèreront politiquement impossibles. Ainsi, si de nouvelles mutations virales se propagent rapidement, nous devrions nous débrouiller du mieux que nous pouvons et espérer que les vaccinations minimiseront les décès supplémentaires.

Le deuxième scénario baissier, que je considère comme beaucoup plus plausible, est que les pressions actuelles sur les prix s'intensifient et que l'inflation augmente encore, nécessitant éventuellement une réponse monétaire. L'inflation des prix à la consommation aux Etats-Unis était de 5,4% en juillet. Le Baltic Dry Index, qui suit les tarifs d'expédition des produits secs, a augmenté d'environ 170% cette année. Et des contraintes d'approvisionnement apparaissent dans de nombreuses régions.

La ligne officielle de la Réserve fédérale américaine et d'autres banques centrales est que cette poussée inflationniste est transitoire. Mais comme le dit l'adage français, «rien ne dure

comme le provisoire». Si le consensus actuel de la banque centrale est erroné, comme le pensent l'ancien secrétaire américain au Trésor Larry Summers et d'autres, des problèmes pourraient survenir.

Le resserrement monétaire pendant le Pandexit aura des conséquences plus graves que d'habitude. Etant donné que les banques centrales ont aspiré une telle dette publique, la maturité moyenne des obligations d'Etat s'est effectivement raccourcie, de sorte que les bilans du secteur public sont plus sensibles que d'habitude aux variations des taux d'intérêt à court terme. Les gouvernements ne seront pas satisfaits du resserrement de la politique des banquiers centraux de leurs pays, car cela pourrait avoir des conséquences budgétaires directes.

En outre, le resserrement monétaire dans le monde développé, en particulier aux Etats-Unis, sera hautement indésirable pour les marchés émergents. La plupart ont encore du mal à contrôler la pandémie et ont des taux de vaccination Covid-19 bien inférieurs à ceux de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, malgré les récents signes encourageants indiquant que les pays riches sont désormais plus disposés à partager leurs stocks de vaccins.

Par Howard Davies

Premier président de la Financial Services Authority du Royaume-Uni (1997-2003) et président de NatWest Group.

Les DTS sont alloués en fonction des quotas des pays, ou des droits d'emprunt automatiques, au sein du FMI

Il doit en être autrement



En août, le Fonds monétaire international a annoncé, en grande pompe, que ses membres étaient parvenus à un accord historique pour émettre 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS, l'unité de compte du Fonds) pour faire face à l'urgence Covid-19. Les DTS sont des déclarations comptables selon lesquelles les gouvernements, grâce aux bons offices du FMI, peuvent convertir en dollars et autres devises fortes pour payer les importations essentielles, telles que les vaccins. Et 650 milliards de dollars, ce n'est pas des cacahuètes : c'est près de 1% du PIB mondial. Cela pourrait faire une grande différence pour les pays pauvres touchés par le virus.

Le problème est que les DTS sont alloués en fonction des quotas des pays, ou des droits d'emprunt automatiques, au sein du FMI, et la formule des quotas dépend fortement du PIB global des pays. En conséquence, à peine 3% du total des 650 milliards de dollars sont allés aux pays à faible revenu, et seulement 30% aux marchés émergents à revenu intermédiaire. Près de 60% ont été alloués aux pays à revenu élevé qui ne manquent pas de réserves en devises et n'ont aucune difficulté à emprunter pour financer les déficits budgétaires. Plus de 17% sont allés aux Etats-Unis, qui peuvent imprimer des dollars à volonté.

L'espoir était que les gouvernements et le FMI trouveraient un moyen pour les pays à revenu élevé de transférer leurs DTS aux pays en développement dans le besoin. Jusqu'à présent, il y a peu de signes de progrès dans cette direction. A l'approche des assemblées annuelles du Fonds en octobre, il est temps pour l'institution – et ses mem-

bres – de passer à la vitesse supérieure.

Les précédents ne sont pas encourageants. En 1965, lorsque des discussions sérieuses sur la création du DTS ont commencé, un groupe d'experts travaillant au nom de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a fait valoir que les DTS devraient être alloués en vue de répondre aux besoins de développement des pays nouvellement indépendants. Mais lorsque les DTS ont été émis en 1970, ils ont été alloués à la place au prorata des quotes-parts des membres du FMI.

Puis, en 1972-73, des porte-parole des pays en développement ont proposé ce qui allait être connu sous le nom de « le lien ». Ils envisageaient un marché par lequel les économies avancées obtiendraient un système monétaire international réformé, dans lequel le DTS remplissait la fonction exercée par le dollar dans le système de Bretton Woods aujourd'hui disparu, et les pays en développement, en échange de leur soutien, recevaient la majeure partie de la prochaine Attribution de DTS. En fin de compte, les pays en développement ont été apaisés par la promesse que le lien pourrait être envisagé à l'avenir, et une deuxième allocation de DTS a été effectuée. Quant au lien, rien n'a été fait.

Et, plus récemment, lorsque 250 milliards de dollars de DTS ont été émis en 2009 en réponse à la crise financière mondiale, le FMI les a de nouveau alloués en fonction des quotes-parts des membres.

Dans un monde qui se réveille enfin à la crise climatique, les gouvernements, les entreprises, les universitaires et les citoyens doivent repenser les anciennes hypothèses, tracer de nouvelles voies de développement et fixer des objectifs de plus en plus ambi-

tieux pour l'ensemble de l'économie. Le travail pour parvenir à zéro émission nette ne fait que commencer. Lors des nouveaux sommets, des conférenciers éminents explorent les défis et les opportunités qui nous attendent à la veille d'un moment crucial pour l'action climatique mondiale.

Pourquoi cette fois pourrait-elle être différente ? Des allocations antérieures ont été faites pour renforcer la stabilité du système monétaire international et la liquidité des marchés financiers internationaux. Ce sont, pour l'essentiel, les problèmes des pays riches. Aujourd'hui, en revanche, la raison d'être de l'allocation est d'assouplir les contraintes financières liées à la lutte contre la pandémie. Et c'est dans les pays pauvres que ces contraintes mordent. Les gouvernements des pays riches le savent – ou ils devraient le savoir.

Alors, comment le transfert de ressources pourrait-il être accompli ? Le FMI dispose déjà d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, qui accorde des prêts concessionnels, actuellement à taux d'intérêt zéro, aux pays à faible revenu. Les pays à revenu élevé, qui prêtent déjà au PRGT, pourraient l'utiliser pour recycler leurs DTS. Mais les pays emprunteurs doivent négocier des programmes avec le FMI, ce qui est litigieux et prend du temps, et les prêts sont soumis à des conditions élaborées. Etant donné que le PRGT prête moins de 2 milliards de dollars par année type (9 milliards de dollars en 2020), le recyclage de 400 milliards de dollars de DTS des pays riches, voire d'une partie d'entre eux, semble dépasser ses capacités.

Il existe deux meilleures alternatives. Premièrement, les actionnaires du FMI

pourraient convenir de créer une fiducie dédiée au Covid-19. La conditionnalité attachée à ses prêts se limiterait à vérifier que les gouvernements utilisent leurs emprunts concessionnels pour obtenir des vaccins et d'autres intrants de services de santé et les administrent de manière équitable et efficace. Une surveillance efficace ne serait pas difficile. L'argent pourrait être poussé par la porte. Deuxièmement, les membres pourraient recycler leurs DTS, avec l'intermédiation du FMI, vers les banques régionales de développement, qui sont déjà autorisées à détenir des DTS et à les convertir en dollars et autres devises fortes. Cela éviterait de centraliser le processus de prêt à Washington, DC. Les banques régionales de développement ont des bottes sur le terrain et sont à l'écoute des conditions locales, et elles ne partagent pas la réputation du FMI comme un intrus extérieur qui impose des conditions onéreuses.

La direction du FMI a évidemment ses propres idées. La directrice générale Kristalina Georgieva a proposé une fiducie pour la résilience et la durabilité, financée par des DTS recyclés, qui aiderait les pays pauvres à financer des investissements dans l'atténuation et la réduction du changement climatique au cours des prochaines décennies. Tout cela est bien et bon. Mais Covid-19 est le défi prééminent de 2021. Si le FMI et ses membres ne parviennent pas à le relever, aucune de leurs propositions sur la manière de relever les défis des décennies à venir, liés au changement climatique et autres, ne sera considérée comme crédible.

Par Barry Eichengreen

Professeur d'économie à l'Université de Californie à Berkeley et ancien conseiller politique principal au Fonds monétaire international.



Un déficit budgétaire de 40,6 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 40,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2021, contre un déficit de 43,6 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSEFP) du mois d'août.

Ce bulletin fait également état d'une hausse des recettes ordinaires brutes de 4,4% à 167,5 MMDH et des dépenses ordinaires émises de 7,1%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 7,2 MMDH, rapporte la MAP.

La hausse des recettes s'explique par la diminution des impôts directs de 1,9% et des recettes non fiscales de 20,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 32,6%, des impôts indirects de 18,8% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,1%.

Sagissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 249,3 MMDH à fin août 2021, en hausse de 1,4% par rapport à leur niveau à fin août 2020, en raison de l'augmentation de 7,7% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la diminution de 0,4% des dépenses d'investissement et de 11,8% des charges de la dette budgétisée.

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 21,2% des remboursements du principal (30,1 MMDH) et par la hausse de 3,8% des intérêts de la dette (23,7 MMDH).

Pour ce qui est des CST, ils ont réalisé des recettes de 74,1 MMDH, compte tenu des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 16,3 MMDH, et d'une recette de 3,6 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus instituée par la loi de Finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 63,6 MMDH. Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,4 MMDH.

Côté SEGMA, leurs recettes ont augmenté de 30,6% à 1,468 MMDH, tandis que leurs dépenses ont reculé de 4% à 824 MDH.

Pour l'agence Ecofin, le Maroc a réussi à construire une économie dynamique soutenue par une croissance continue



Gâce à une politique ambitieuse d'investissement, le Royaume du Maroc "a réussi à construire une économie dynamique soutenue par une croissance continue", a écrit l'agence d'information économique africaine "Ecofin", soulignant toutefois que l'actuel modèle économique "semble avoir des limites auxquelles les membres de la future coalition gouvernementale devront trouver des solutions".

"En deux décennies, le Maroc a connu des transformations socio-politiques, mais surtout économiques, qui lui ont permis de se hisser au rang de champion africain", ajoute l'agence.

Le Royaume a réalisé des investissements importants, notamment dans les domaines des infrastructures de transport et de l'industrie. "Parmi les plus marquants figurent la construction de l'autoroute de contournement de Rabat, du terminal 1 de l'aéroport de Casablanca, mais également le lancement de la première ligne de train à grande vitesse d'Afrique pour près de 2,4 milliards \$, ou encore la mise en place du complexe portuaire et industriel de Tanger Med", fait observer l'agence.

Dans un rapport paru sur le pays en juillet, le Cabinet Deloitte estime que ces investissements «ont été accompagnés d'une libéralisation et d'une privatisation d'entreprises publiques à caractère commercial (Maroc Télécom, Régie des tabacs), d'une ouverture commerciale sur l'extérieur, qui a été consolidée par la signature de nombreux accords commerciaux (UE, US, Egypte, Turquie, ZILE-CAF), et du lancement de plusieurs stratégies sectorielles dans [...], l'agriculture, le tourisme, la pêche et les énergies renouvelables, ainsi que des stratégies transversales dans l'économie numérique et la logistique», rappelle Ecofin.

Elle souligne que le Maroc est désormais, avec l'Egypte et l'Afrique du Sud, "l'un des poids lourds africains du secteur touristique". "De plus, avec plus de 700 000 véhicules produits par an, le Maroc est devenu l'un des principaux hubs africains de construction automobile", poursuit la même source, relevant que ces différents secteurs économiques ont permis de soutenir une croissance économique continue. "Mais surtout, grâce à ces transformations, le pays, qui est également producteur de phosphate, a pu se livrer à une offensive qui lui

a permis d'imposer son leadership économique sur le continent africain", sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, ajoute l'auteur de l'article.

Selon le rapport de la DEPF «Développement des entreprises marocaines en Afrique : réalité et perspectives», l'Afrique est la première destination des investissements marocains à l'étranger. Entre 2003 et 2017, les entreprises marocaines ont investi près de 4 milliards \$ sur le continent, soit 60% des IDE sortants. Aujourd'hui le pays maghrébin est, avec l'Afrique du Sud, l'un des deux premiers investisseurs africains en Afrique, et occupe d'ailleurs la première place en Afrique de l'Ouest qui concentre plus de la moitié de ses investissements, note Ecofin.

"Bien que cette politique d'investissements intensifs ait permis de soutenir la croissance pendant plusieurs années, tout en réduisant le taux de pauvreté (de 15,3% en 2001 à 4,8% en 2014 selon le HCP), les performances économiques du Maroc tardent à réduire les inégalités dans le pays", relève l'agence.

"Pour réduire ces inégalités qui se sont notamment accélérées pendant la pandémie de Covid-19, les autorités marocaines ont

intensifié les investissements sociaux destinés notamment aux plus pauvres". Capitalisant sur cette crise, elles ont engagé des réformes fondamentales, telle que la généralisation de la protection sociale. Lancé en juillet 2021 par S.M le Roi Mohammed VI, le projet d'un montant de 5,7 milliards \$ comprend quatre phases qui viseront chacune, jusqu'en 2025, l'inclusion de la population aux programmes d'assurance maladie, aux allocations familiales, au régime des retraites et à l'indemnité pour perte d'emploi, indique-t-elle.

L'agence souligne, à cet égard, que "le défi pour la prochaine élite politique sera d'accélérer les réformes en vue de trouver le juste milieu entre une volonté ambitieuse d'industrialisation, en attirant de grandes entreprises mondiales, et une gestion budgétaire plus juste. "Une charge qui incombera notamment à M. Aziz Akhannouch dont le parti est arrivé en tête des législatives du 8 septembre, et qui devra se trouver des alliés en vue de former une nouvelle coalition".

"Une fois le nouveau gouvernement formé, le premier grand test sera la prochaine loi de Finances pour l'exercice 2022", conclut l'agence.



AGR maintient son scénario de stabilité des taux primaires

Attijari Global Research (AGR) maintient son scénario de stabilité des taux primaires sur le marché obligataire durant les deux prochains trimestres.

"Vue la situation confortable des finances publiques, les analystes d'AGR maintiennent leur scénario de stabilité des taux primaires durant les deux prochains trimestres", indique AGR dans sa note hebdomadaire "Weekly Hebdo Taux - Fixed income". Au cours de la deuxième séance d'adjudication du mois de septembre, le Trésor a levé 2 milliards de dirhams (MMDH) face à une Demande des investisseurs en BDT toujours atone à hauteur de 5,7 MMDH, relève la filiale d'Attijariwafa Bank.

Ainsi, le taux de satisfaction de la séance ressort à 35% en ligne avec la moyenne observée durant le S1-21. Compte tenu d'une levée cumulée du mois de 4,5 MMDH, le reliquat à financer durant les deux prochaines séances s'établit à plus de 6,0 MMDH, soit un besoin annoncé à financer durant le mois de septembre de 10,5 MMDH. Le taux de réalisation ressort ainsi à 43%.

Par conséquent, les taux obligataires ont reculé durant cette séance CMT, poursuit la même source, notant que les taux de rendement des maturités 52 semaines et 2 ans reculent de 1 point de base (PBS) respectivement.

Le reste de la courbe demeure stable par rapport à la semaine dernière. Parallèlement, les taux de rendement de la courbe secondaire enregistrent de légères évolutions variant entre -1 PBS et +3 PBS.

Pékin envisage de démanteler la populaire appli de paiement Alipay

Pékin envisage de démanteler Alipay, la populaire application de paiement affiliée à Alibaba, et de créer une appli distincte pour les activités de prêt, en pleine croisade contre les pratiques anti-concurrentielles, affirme lundi le Financial Times.

Les autorités ont lancé ces derniers mois en Chine une campagne pour freiner ce qu'elles considèrent comme un développement "désordonné" de l'économie, faisant perdre aux compagnies visées des milliards d'euros de valeur boursière.

Ant Group, filiale d'Alibaba qui détient Alipay, avait été le premier à se retrouver dans le collimateur des régulateurs, qui ont depuis étendu leur reprise en main à d'autres secteurs (éducation, divertissement, jeux vidéo, immobilier...).

Fin 2020, Pékin avait ainsi mis un coup d'arrêt à une gigantesque introduction en Bourse d'Ant Group à Hong Kong.

Et sa maison-mère Alibaba, fondée par le fantasque milliardaire Jack Ma, avait par la suite écopé d'une amende de 2,3 milliards d'euros pour abus de posi-

tion dominante.

Les autorités veulent à présent scinder l'appli Alipay en deux entités distinctes, l'une pour les paiements et l'autre spécifique à la lucrative activité de prêt en ligne, affirme le Financial Times.

Ant Group devra par ailleurs céder ses données utilisateurs liées aux prêts à une agence de notation de crédit, détenue en partie par l'Etat, croit savoir le quotidien des affaires, qui ne cite aucune source.

Ant Group et Alibaba n'avaient dans l'immédiat pas réagi aux sollicitations de l'AFP.

Alipay est une application incontournable en Chine, où le cash a quasiment disparu et l'immense majorité des paiements se font à partir d'un smartphone. Elle domine le marché avec son concurrent WeChat Pay (Tencent).

Les autorités se montrent particulièrement intransigeantes ces derniers mois contre des pratiques jusque-là largement tolérées et répandues dans plusieurs secteurs dynamiques de son économie, notamment en matière de concurrence.

Lundi, le ministère de l'Indus-



trie et des Technologies de l'information (MIIT) a mis en garde les géants du numérique contre le blocage de liens entre services concurrents et les entraves à l'interopérabilité.

En Chine, certains systèmes de paiement sont par exemple exclus des applis de commerce en ligne appartenant à un groupe rival. Et des plateformes vidéo bloquent le partage de contenus

vers des réseaux sociaux concurrents.

Le régulateur chinois des marchés avait annoncé le mois dernier étudier un renforcement de la législation sur ces questions.

Les réserves de change à 313 MMDH après les DTS du FMI

Les réserves de change du Maroc se sont établies à près de 313 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2021, après l'émission par le Fonds monétaire international (FMI) de droits de tirages spéciaux (DTS) à l'échelle internationale, selon Attijari Global Research (AGR).

"Les réserves de change du Royaume devraient atteindre des niveaux proches de ceux de janvier 2021 après la levée record à l'international de 3,0 milliards de dollars. Celles-ci s'établissent à fin août 2021 à hauteur de 313 MMDH, soit

l'équivalent de plus de 7 mois d'importations de biens et services", indique AGR dans sa note "Weekly Hebdo Taux - Fixed income" de la semaine du 03 au 09 septembre 2021.

Avec des taux d'intérêt proches de 0%, ces nouvelles réserves en devises ne devraient pas alourdir les charges extérieures du Royaume, estime la même source.

Le FMI vient d'émettre des DTS à l'échelle internationale à hauteur de 650 MM\$ en vue d'accroître la liquidité de l'économie mondiale, relève AGR, notant

qu'il s'agit de l'une des plus importantes allocations en DTS dans l'histoire du FMI.

Tenant compte d'une quote-part de 0,19% en tant que pays membre, le Maroc vient d'encaisser le 23 août dernier près de 1,2 MM\$ permettant de renforcer ses réserves en devises, rapporte la MAP. Ces nouveaux avoirs seront directement affectés aux réserves de Bank Al-Maghrib, n'impactant pas l'endettement du Trésor, à l'instar du tirage de la dernière Ligne de Précaution et de Liquidité en avril 2020.

Cet événement majeur intervient alors que le Trésor n'a encore réalisé que 22% de ses financements extérieurs.

"Avec cette nouvelle manne de devises, les réserves de change du Royaume s'établissent aujourd'hui à des niveaux très confortables, permettant de contenir les pressions sur le déficit de liquidité bancaire", soulignent les analystes d'AGR, relevant que selon leur lecture du marché, ce levier devrait soutenir davantage la demande des investisseurs en bons de trésor (BDT) durant le deuxième semestre de 2021.

Art & culture

Les bienfaits de la propriété intellectuelle en temps de pandémie

Pour les artistes, les rétributions sur les droits d'auteur ont été d'une valeur inestimable

A l'heure de Covid-19, les houleux débats alimentés par la levée des brevets sur les vaccins ont tellement diabolisé la propriété intellectuelle qu'ils ont fini par éclipser son rôle salvateur. Et ce n'est certainement pas les artistes qui diront le contraire. "Heureusement que les droits d'auteur ont permis d'alléger la gravité de la situation financière des comédiens. Depuis plusieurs mois, à chaque rediffusion d'une série ou d'un téléfilm, les acteurs et réalisateurs concernés reçoivent une rétribution financière", nous a révélé Ghadfi Mahmoud Oussama.

S'il ne cache pas qu'il a éprouvé énormément de mal à joindre les deux bouts lors des premiers mois de la crise sanitaire, le comédien, apparu dans El Fad TV notamment, triple lauréat du prix de la meilleure interprétation, avoue que les rétributions sur les droits d'auteur qu'il percevait ont été d'une valeur inestimable. Une bouée de sauvetage incarnée par le Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA) et rendue possible par l'adoption en Conseil de gouvernement en novembre 2019, du projet de loi sur la transformation du Bureau marocain des droits d'auteur (BMDA).

Un timing parfait. Quelques mois seu-

lement avant que le nouveau coronavirus ne fasse trembler le monde entier, laissant sur le carreau l'industrie culturelle. D'où l'intervention du ministère de la Culture. D'après le BMDA, ce dernier lui a donné ses instructions pour une distribution urgente et exceptionnelle "de toutes les répartitions restantes programmées pour l'exercice 2020 : il s'agit des perceptions de l'année 2019 des droits d'auteur et de la rémunération pour copie privée, au profit des auteurs et créateurs adhérents au BMDA, pour les trois catégories : lyrique, dramatique et littéraire, et ce à partir du 15 juin 2020".

Le BMDA est donc l'un des deux Offices nationaux en charge de la propriété intellectuelle. Le second étant l'OMPIC (Office marocain de la propriété industrielle et commerciale), réservé aux titres de propriété industrielle, tels que les brevets, marques, dessins, modèles et autres registre du commerce. Car pour l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique sont indissociables. D'ailleurs, l'OMPI définit la propriété intellectuelle comme "les œuvres de l'esprit, notion qui recouvre non seulement les œuvres d'art et les inventions, mais aussi les programmes informatiques



et les marques et autres signes commerciaux". Etant l'un des signataires de la convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, le Royaume se devait de posséder une législation ad hoc pour protéger les droits de ses artistes, notamment en matière d'exploitation des œuvres sur Internet. D'ailleurs, le texte a porté sur la transformation du BMDA en instance de gestion collective de droit public. L'organisme prend de fait en charge la collecte et la distribution des droits générés par les créations artistiques. En clair, l'adhésion des créateurs à cet organisme revient à déléguer au BMDA la prise en charge de la défense de leurs intérêts, comme prévu par l'article 4 de ce projet de loi. Mais comment sont calculés ces droits ? Tout simplement sur la base des recettes d'exploitation des œuvres, mais encore, sur la base de montants forfaitaires définis par une grille tarifaire fixée par l'instance. Le texte de loi a eu un autre effet positif. A savoir la réduction des délais pour transférer aux artistes les revenus liés à leurs créations qui étaient interminables par le passé.

Aujourd'hui, le Bureau marocain des droits d'auteur et des droits annexes n'a d'autres choix que de verser les montants dus aux artistes dans un délai ne dépassant

pas deux mois, à partir de la fin de l'année financière durant laquelle les revenus ont été collectés. Et si certains montants n'ont pu être transférés aux créateurs, le BMDA les dépose dans un compte bancaire spécifique. Au-delà de trois ans, cette manne financière non réclamée est transférée aux fonds de couverture sociale.

Certes, une part des montants dus aux artistes ne dépassant pas les 30% est prélevée par le BMDA au titre de dépenses de gestion. Mais cette ponction est somme toute méritée tant les services rendus par cet organisme sont légion, même s'ils ne sont pas tous effectifs. On peut citer, en exemple, le système de protection sociale et la mise en place de conventions avec des instances publiques et privées dans le domaine de l'assurance maladie et des retraites.

Quand bien même le Bureau marocain des droits d'auteur et des droits annexes ne tourne pas encore à plein régime, il est d'une importance capitale pour un secteur où la main-d'œuvre ne sait pas toujours de quoi demain sera fait. Et même si les revenus du BMDA ont explosé en 2018 (+600%), des actions de sensibilisation et d'informations destinées aux artistes ne seraient pas superflues.

Chady Chaabi

Lancement de la première édition du magazine Manga Arabia Kids



Saudi Research & Media Group (SRMG) a annoncé le lancement de la première édition du très attendu magazine Manga d'Arabie saoudite, qui est spécialement conçu pour les enfants âgés entre 10 et 15 ans. Intitulé Manga Arabia Kids, ce magazine propose tout un bouquet d'histoires exaltantes et palpitantes, qui sont présentées en langue arabe dans le style d'animation japonais populaire, indique un communiqué du SRMG.

Les versions imprimées et numériques seront disponibles gratuitement et des copies électroniques pourront être téléchargées à partir de l'application mobile Manga Arabia Kids. Cette édition inaugurale du magazine sera distribuée dans plusieurs écoles primaires et secondaires du Royaume, en partenariat avec le ministère de l'éducation. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse qui s'est tenue récemment à Riyad, en présence de différents partenaires et professionnels du monde des médias, fait savoir le communiqué.

S'exprimant au sujet du lancement de cette première édition, Jomana R. Al-Rashid, PDG du SRMG, a déclaré que "le lancement du magazine Manga Ara-

bia Kids marque la première phase du projet Manga Arabia", notant qu'il s'agit d'"une étape prometteuse dans la stratégie de transformation, de croissance et d'expansion de notre groupe". "Notre engagement consiste à encourager la production de contenus créatifs en langue arabe, mais aussi à diffuser la culture de la lecture et de l'écriture, tout en stimulant l'imagination et la créativité des jeunes générations arabes afin de mieux façonner leur avenir", a ajouté Mme Al-Rashid, citée dans le communiqué. Et de souligner que "l'art du manga n'est plus à présenter ; l'année dernière, il avait atteint une valeur de près de 5,77 milliards de dollars sur le seul marché japonais".

"Aujourd'hui, nous sommes prêts à investir dans des projets prometteurs liés aux industries culturelles et créatives du manga, tout en soutenant les talents locaux par le biais d'une formation appropriée, mais aussi d'un perfectionnement de leurs compétences, la fourniture d'un accès permanent aux dernières technologies, ainsi que l'établissement de partenariats avec les plus grandes maisons d'édition locales et internationales du manga", a fait valoir Mme Al-Rashid.

Le super-héros Marvel "Shang-Chi" reste le roi du box-office nord-américain

Le film Disney "Shang-Chi et la Légende des Dix Anneaux", qui met en scène le premier super-héros asiatique de la franchise Marvel, a régné sur le box-office nord-américain pour la deuxième semaine consécutive, amassant 35,8 millions de dollars de recettes selon des chiffres provisoires d'un cabinet spécialisé publiés dimanche.

Le film, avec au casting le sino-canadien Simu Liu dans le rôle d'un ancien assassin ayant fui un père dominateur (la superstar hong-kon-

gaise Tony Leung), a déjà récolté 145,6 millions de dollars dans les cinémas américains et canadiens, selon le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

La comédie d'action "Free Guy" s'est hissée à la deuxième place, avec 5,8 millions de dollars de recettes. Ryan Reynolds y joue un simple figurant d'un jeu vidéo qui cherche à prendre en main son destin et dérègle la mécanique bien huilée pensée par les créateurs.

La troisième place est allée à un nouveau venu, le film d'horreur

"Malignant" et ses 5,6 millions de dollars amassés. Il s'agit d'un "faible démarrage pour un genre qui a bien résisté pendant la pandémie", selon l'analyste David Gross, qui dirige Franchise Entertainment Research.

Un autre film d'épouvante, "Candyman", remake produit par Universal du célèbre film de 1992, s'est octroyé la quatrième place (4,8 millions de dollars ce week-end, et 48 millions depuis sa sortie). Le Top 5 est complété par le film d'aventures Disney "Jungle Cruise", avec 2,4 millions de dollars.



Bouillon de culture

Lion d'Or



La Mostra de Venise a envoyé un nouveau signal féministe en décernant à l'unanimité son Lion d'or à une réalisatrice, Audrey Diwan, pour un film cru et intimiste sur l'avortement, "L'événement", deux mois après la Palme d'or à une autre Française.

"Malheureusement quand vous travaillez sur l'avortement, vous êtes toujours dans l'actualité", a déclaré en recevant son prix la réalisatrice française de 41 ans, qui a dit avoir "fait ce film avec colère et désir".

"Je voulais que ce soit une expérience", un "voyage dans la peau de cette jeune femme", a ajouté celle qui succède à la Sino-Américaine Chloé Zhao, 39 ans, couronnée l'an dernier pour "Nomadland" avant de triompher aux Oscars.

Quatre ans après l'affaire Weinstein et le début du grand examen de conscience du 7e art, l'ouverture très progressive des palmarès les plus prestigieux aux réalisatrices se confirme: en juillet, le Festival de Cannes avait distingué une jeune réalisatrice française, Julia Ducournau, 37 ans, Palme d'or avec l'ovni "Titane", un film féministe qui dynamite à sa façon les frontières entre les genres.

"Quelque chose est en train de changer. Une femme a gagné l'Oscar, une femme a gagné la Palme d'or, une femme a gagné le Lion d'or. Cela signifie forcément quelque chose, ça ne peut pas être le hasard", a souligné Audrey Diwan.

"L'effondrement d'Hollywood" mis en scène par Jim Cummings



Hollywood et son environnement "toxique" sont en train de "s'effondrer": c'est ce qu'entend prouver le jeune réalisateur Jim Cummings, avec son nouveau film, "The Beta Test", une comédie à suspense détonante.

"Fuck Hollywood": c'est ainsi que ce cinéaste de 34 ans a introduit son film, cosigné avec PJ McCabe, avant sa projection samedi hors compétition au Festival du cinéma américain de Deauville (Nord-Ouest de la France).

"On voulait prouver que le système, c'est de la connerie et qu'on n'en a pas besoin", explique à l'AFP le réalisateur couronné en 2018 à Deauville pour son premier film "Thunder Road".

"On a fait un film", entièrement produit par le financement participatif, "sur cet agent idiot et nul dans un paysage hollywoodien qui s'effondre", poursuit le réalisateur à propos

de "The Beta Test", qui mêle drame et comédie, sang et burlesque.

Jordan Hines (Jim Cummings) codirige avec son ami PJ (McCabe) une agence à Hollywood. Il a comme "tout le monde" pour modèle "Harvey" (qu'on imagine Weinstein).

Mais lorsqu'il reçoit une lettre anonyme lui proposant un rendez-vous sexuel dans un hôtel, ce futur marié perd pied. Il est aussi humiliant avec sa jeune secrétaire qu'il se laisse humilier par le gros client potentiel qu'il convoite.

L'hypocrisie du milieu dépeint va au-delà d'Hollywood. L'enthousiasme de Jordan pour les gens est si systématique que sa future épouse ne sait plus qui son promis apprécie vraiment. "Cela doit être épuisant de toujours prétendre être soi", lâche-t-elle.

Avec son physique plus Laurel que Hardy, Jim Cummings interprète son personnage, cheveux gominés et

raie sur le côté, sur un mode clownesque. Et le spectateur est amené à se moquer de ce personnage minable avant d'éprouver de l'empathie pour ce qui lui reste d'humanité.

"Hollywood, la plupart du temps, c'est un environnement de travail tellement affreux et toxique, en particulier pour les femmes", poursuit le cinéaste. Les deux réalisateurs ont travaillé sur onze témoignages d'ex-employés des quatre plus grandes agences d'Hollywood.

Jim Cummings s'appuie aussi sur sa propre expérience, son deuxième film, produit par MGM, qui n'est pas sorti en France. Hollywood, "c'est la Corée du Nord!", avec une "culture du silence" que MeToo n'a pas fondamentalement changée, selon le jeune cinéaste. Le réalisateur admet toutefois que son passage chez MGM lui a permis de se faire connaître auprès d'un public plus large.



Le gouvernement britannique a résilié les commandes du candidat-vaccin de Valneva

Le laboratoire franco-autrichien Valneva a annoncé lundi avoir "reçu un avis de résiliation" de la part du gouvernement britannique concernant "l'accord de fourniture" de son candidat vaccin contre la Covid-19, dans un communiqué. "Le contrat inclut une clause permettant au gouvernement britannique d'y mettre fin. Il prétend de plus que Valneva a manqué à ses obligations, ce que Valneva conteste vigoureusement", indique, sans plus de détails, le laboratoire auquel le Royaume-Uni avait commandé 100 millions de doses pour 2021-2022.

Valneva utilise un vaccin à virus désactivé, une technologie plus classique que l'ARN, et qui sert notamment pour les vaccins contre la grippe chaque année. Il avait soumis en août sa demande d'autorisation auprès des autorités de santé britanniques.

Le laboratoire avait indiqué fin août que sur la base des essais de phase I et II, il espérait "avoir un vaccin qui soit efficace de manière supérieure à 80%". "Il va falloir le démontrer dans l'essai de phase III", avait souligné son directeur général Franck Grimaud.

"Valneva a travaillé sans relâche, et s'est investi au maximum de ses capacités, dans sa collaboration avec "le gouvernement britannique, "notamment en engageant des ressources significatives et en montrant une très



forte implication afin de répondre à [ses] demandes sur des vaccins adaptés aux variants", met en avant lundi le laboratoire. Il indique qu'il "continue à être pleinement engagé dans le développement" de son candidat-vaccin, le VLA2001, et qu'il "va

accroître ses efforts avec d'autres clients potentiels afin de s'assurer que son vaccin inactivé puisse être utilisé dans la lutte contre la pandémie".

Valneva rappelle que les résultats des essais de phase III - destinés à prouver l'efficacité

réelle d'un traitement avant une éventuelle mise sur le marché - "sont attendus au début du quatrième trimestre".

Ces résultats "feront partie de la soumission progressive du dossier de demande d'autorisation conditionnelle de VLA2001

après de l'agence de santé britannique. Sous réserve des résultats de phase III et de l'approbation de l'agence de santé britannique, "Valneva pense qu'une autorisation initiale de mise sur le marché de VLA2001 pourrait être obtenue fin 2021".

La Nouvelle-Zélande prolonge le confinement d'Auckland



Auckland, la plus grande ville de Nouvelle-Zélande, va rester confinée pour au moins une semaine supplémentaire afin de juguler la propagation du variant

Delta qui est "en hausse", a annoncé lundi la Première ministre Jacinda Ardern.

Les deux millions d'habitants de la ville doivent rester chez eux à cause

de l'apparition de plusieurs "cas mystérieux" qui n'ont pas encore pu être liés à des clusters, a expliqué Mme Ardern. "Ces cas mystérieux continuent d'arriver et ce qui nous préoccupe,

c'est le fait de les découvrir par la surveillance et le dépistage de la population, plutôt que par le traçage des contacts", a ajouté Mme Ardern.

La Nouvelle-Zélande a imposé un confinement national le 17 août dès l'apparition du premier cas de variant Delta, hautement contagieux. Mais l'ordre de confinement a été levé la semaine dernière dans tout le pays à l'exception d'Auckland car tous les nouveaux cas étaient déclarés dans la ville.

La Première ministre a exclu de lever le confinement strict d'Auckland avant le 21 septembre mais a estimé que la ville, actuellement en alerte 4, soit le niveau maximal, devrait ensuite descendre d'un échelon.

Avec 33 cas locaux déclarés lundi dans la ville, Mme Ardern a dit s'inquiéter d'une levée précoce des restrictions. "Le nombre (des cas) est en hausse et cela a été évident au cours des trois derniers jours", a-t-elle dé-

claré. "Cela ne veut pas dire que les efforts collectifs faits à Auckland n'ont pas fait la différence", a poursuivi Mme Ardern.

La Nouvelle-Zélande suit une stratégie "zéro Covid" visant à éradiquer toute trace du coronavirus de son territoire, ce qui a conduit à un bilan de 27 morts sur 5 millions d'habitants depuis le début de la pandémie.

Aucun cas n'a été détecté dans la population pendant six mois avant les cas qui se sont déclarés en août, permettant aux Néo-Zélandais de profiter d'une vie quasi normale en dehors de la fermeture des frontières internationales.

L'apparition du variant Delta a provoqué des confinements immédiats à cause d'un taux de vaccination parmi les plus bas des pays développés, avec environ un tiers de la population éligible étant entièrement vaccinée.

Un vol commercial a atterri à Kaboul

Premier signe de normalisation

Un premier vol commercial en provenance du Pakistan s'est posé lundi à Kaboul, l'un des premiers signes de normalisation du pays près d'un mois après le retour des talibans au pouvoir, qui redonne de l'espoir aux nombreux Afghans voulant fuir les nouveaux maîtres du pays.

L'appareil de la compagnie aérienne publique pakistanaise PIA en provenance d'Islamabad a atterri vers 10H30 locales (06H00 GMT) à l'aéroport, contrôlé depuis deux semaines par les talibans et remis progressivement en état avec l'aide du Qatar notamment, après le départ précipité et sous haute tension des forces américaines le 30 août.

La capacité des islamistes à relancer le trafic international à Kaboul va être un test pour leur régime, qui après avoir annoncé son gouvernement, marqué par la présence de nombreux caciques de leur régime fondamentaliste des années 90, consolide son emprise sur le pays sans résistance notable à ce stade, sauf dans la petite province enclavée du Panchir (Nord-Est).

Les Américains et leurs alliés occidentaux avaient quitté l'Afghanistan au terme de 20 ans de guerre infructueuse contre les talibans, organisant dans les ultimes semaines un gigantesque pont aérien qui a permis d'évacuer 123.000 personnes, des étrangers et des Afghans craignant les représailles des talibans ou en quête d'une vie meilleure à l'étranger.

L'appareil de PIA qui a atterri lundi ne transportait que de très rares passagers, bien moins nombreux que les membres d'équipage, ont constaté des journalistes de l'AFP à bord. Dimanche, un porte-parole de la compagnie avait



confirmé ce premier vol vers Kaboul, en précisant toutefois que PIA travaillait encore à les rendre réguliers. "C'est un moment important, un jour d'espoir", a déclaré à l'AFP un employé de l'aéroport de Kaboul, vêtu d'une longue chemise traditionnelle bleue, en espérant que d'autres compagnies allaient suivre rapidement l'exemple de PIA.

Un bus barré du slogan "Bienvenue en Afghanistan" attendait les passagers au pied de l'avion. Mais il est parti vide, les quelques passagers ayant finalement marché jusqu'au terminal. L'avion devait repartir plus chargé vers Islamabad. Quelque 67 passagers, dont un Américain et trois Pakistanais, ainsi que des Afghans ayant travaillé avec des organisations internationales et leurs proches,

attendaient d'y monter lundi matin dans le terminal de Kaboul, selon le porte-parole de PIA.

"Je suis évacuée, je vais au Tadjikistan" après Islamabad, a déclaré à l'AFP dans la file d'attente une femme de 35 ans employée par la Banque Mondiale à Kaboul. Elle compte revenir en Afghanistan, mais "une fois que les hommes et les femmes pourront de nouveau travailler et se déplacer librement", dit-elle sans vouloir dévoiler son nom. A ses côtés, Nabil, un étudiant de 22 ans, prévoit de se mettre au vert pendant un mois chez des proches au Pakistan. "C'est comme des vacances", dit celui qui se sent "à la fois triste et heureux". "Triste pour le pays, mais heureux d'en sortir pour quelque temps".

La victoire éclair des talibans

et l'effondrement du gouvernement afghan ont pris de court nombre de pays occidentaux, qui ont reconnu n'avoir pu évacuer des milliers d'Afghans potentiellement menacés par les talibans pour avoir travaillé avec eux.

Les halls d'attente, passerelles et équipements techniques avaient été endommagés mi-août par des foules d'Afghans paniqués par le retour des talibans et qui avaient forcé l'entrée de l'aéroport. Des centaines d'entre eux étaient parvenus jusqu'au tarmac, certains s'accrochant désespérément et en vain aux trains d'atterrissage des avions en partance.

Des milliers d'autres sont restés massés devant l'aéroport pendant deux semaines, une attente chaotique qui a pris un tour dramatique le 26 août lorsque la

branche locale de l'Etat islamique (EI-K) a perpétré un attentat au milieu de la foule, tuant plus de 100 personnes. Les talibans se sont engagés à gouverner de façon moins brutale et rigoriste que lors de leur premier règne entre 1996 et 2001, lorsque les femmes ne pouvaient pas travailler ou étudier.

L'une de leurs premières mesures a été la semaine dernière d'autoriser les étudiantes à retourner à l'université sous certaines conditions, la non mixité des cours notamment. Mais ils ont également violemment réprimé, puis interdit, des manifestations organisées dans plusieurs grandes villes du pays, auxquelles participaient de nombreuses femmes réclamant notamment de pouvoir continuer à travailler pour nourrir leurs familles.

Au Niger, la menace d'une crise alimentaire s'ajoute à la peur des attaques jihadistes

Les terroristes ont tué nos maris, ils ont brûlé nos villages, ils ont emporté notre bétail". Comme de nombreux habitants de l'Anzourou, dans l'ouest du Niger, le quotidien de Maïmouna Moukaïla est rythmé par des attaques jihadistes meurtrières qui font désormais planer la menace d'une crise alimentaire. "Nous n'avons plus de vie, soupire t-elle, drapée dans un grand voile blanc.

L'Anzourou, composée d'une cinquantaine de villages et hameaux fait partie de l'immense et instable région de Tillabéri (100.000 km²), rive-raine de la zone des trois frontières (Niger, Burkina Faso et Mali), théâtre depuis des années d'actions sanglantes de groupes jihadistes liés à Al Qaïda et à l'Etat islamique (EI). Ces derniers mois, les attaques, souvent perpétrées par des assaillants à moto,

se sont intensifiées contre les civils de cette zone aux vallées très boisées. "Nous dormons la peur au ventre et la main sur le coeur, au moindre bruit de moteur on sursaute", confie à l'AFP Abdou Oumarou, natif de Gadabo, un autre village ciblé. Selon Maïmouna Moukaïla, "craignant pour leur vie, infirmiers et enseignants ne veulent plus rester" et "beaucoup de femmes ont perdu des nouveaux-nés faute d'assistance sanitaire".

"Les vols, pillages, incendies de greniers à céréales, assassinats ciblés persistent. Les terroristes tirent sur tout ce qui bouge et y compris sur des enfants", confirme Halidou Zibo, le maire d'Anzourou, arborant une écharpe aux couleurs du Niger. En mars, les autorités ont réinstallé 12.000 habitants qui avaient fui à Tillabéri, la capitale régionale, après une

série d'attaques et d'ultimatums lancés par des groupes jihadistes.

Des soldats lourdement armés ont depuis été déployés pour veiller sur les habitants. Mais la vie est loin d'avoir repris son cours normal, a constaté un journaliste de l'AFP, début septembre. Le dernier massacre de civils dans l'Anzourou remonte au 21 août, dans le village de Theim, où des individus armés "venus à pieds" ont tué 19 personnes dans une mosquée.

L'attaque, assortie d'un ultimatum des assaillants pour vider les lieux, a poussé près de 2.000 personnes de plusieurs villages situés plus au Nord et échappant au contrôle de l'armée à se réfugier à Sara-Koira, selon les autorités. "Ceux qui ont osé aller au champ ont été tués, ils (les assaillants) nous traquent dans les cases et jusque dans les mos-

quées", détaille Hadja Sibti, la présidente de l'Association des femmes d'Anzourou, hijab bleu sur la tête. "Nos champs sont lointains, nous n'avons pas pu les cultiver, par peur, nous nous sommes tous repliés dans les villages sécurisés par l'armée", crie Mamoudou Sabo, courtte barbe blanche et boubou jaune délavé.

Originaire d'un village voisin, il s'est réfugié à Sara-Koira pour bénéficier de la protection de l'armée. Il appelle les autorités à "vite renforcer la sécurité" et "nettoyer la zone de ces maudits terroristes".

Si l'agriculteur se félicite de la solidarité des résidents de Sara-Koira qui ont offert des lopins des terres aux paysans démunis afin qu'ils puissent produire du mil, du maïs et du haricot, il déplore la grande précarité dans laquelle il se retrouve. "Je cultive dix hectares de terre, alors dites-

moi comment je vais faire pour nourrir mes onze enfants?", demande-t-il. "Une crise alimentaire se profile", s'alarme le maire Halidou Zibo.

Des députés de la région de Tillabéri qui affirment que les assaillants opèrent désormais "à dos de chameau et à vélo", ont réclamé un renforcement des mesures de sécurité. Samedi, pour sa première visite dans cette zone enclavée depuis son élection fin février, le président nigérien, Mohamed Bazoum a promis de poursuivre l'assistance alimentaire ainsi que la mise en place d'un dispositif sécuritaire plus musclé. Devant des ressortissants de Sara-Koira, le chef de l'Etat a annoncé vouloir combattre "le problème à la racine" en "fermant la porte d'Inates", la commune la plus proche du Mali "par laquelle les terroristes viennent", selon lui.

Un journaliste algérien inculpé et écroué pour "apologie du terrorisme"



Le journaliste algérien et défenseur des droits humains Hassan Bouras a été placé dimanche en détention provisoire notamment pour "apologie du terrorisme", a-t-on appris auprès de l'un de ses avocats.

M. Bouras a été inculpé d'"appartenance à une organisation terroriste, apologie du terrorisme, et de complot contre la sécurité de l'Etat visant à changer le système de gouvernance", a indiqué à l'AFP Me Abdelghani Badi.

Le journaliste, qui a été écroué après son audition par un juge d'instruction du tribunal de Sidi Mhamed à Alger, est également poursuivi pour "utilisation de moyens techniques et médiatiques pour enrôler des individus contre l'autorité de l'Etat", selon l'avocat.

Les autorités avaient arrêté le 6 septembre M. Bouras et perquisitionné son domicile à El Bayadh (nord-ouest), pour

des motifs inconnus, avait dénoncé alors la Ligue algérienne des droits de l'Homme (LADDH), dont le journaliste est membre.

M. Bouras avait été condamné à un an de prison en 2016 pour avoir "insulté un juge, un membre des forces publiques et un organe gouvernemental".

L'organisation de défense des droits humains Amnesty International avait alors qualifié M. Bouras de "prisonnier d'opinion" et déclaré qu'il avait été condamné "pour une vidéo dénonçant la corruption de responsables locaux dans la ville d'El Bayadh".

Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), environ 200 personnes sont en prison en lien avec le mouvement de protestation pro-démocratie Hirak qui secoue le pays sporadiquement depuis 2019.

Première réunion du nouveau gouvernement libanais

Du pain sur la planche attend le nouvel exécutif

Le nouveau gouvernement libanais, formé après 13 mois de vide, a tenu lundi sa première réunion pour se pencher sur les tâches colossales qu'il attendent dans un pays en plein effondrement économique depuis deux ans.

La séance a débuté à 11H00 (08H00 GMT) au palais présidentiel, en présence du président Michel Aoun et du Premier ministre Najib Mikati.

Le gouvernement a formé un comité chargé de rédiger la déclaration ministérielle, qui sera ensuite présentée au Parlement lors de la séance de vote de confiance au nouveau gouvernement, a indiqué l'agence nationale de l'information (ANI).

Le Liban était sans nouveau gouvernement depuis la démission du cabinet de Hassan Diab dans la foulée de l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth le 4 août 2020.

Ce retard a aggravé la crise économique, qualifiée par la Banque mondiale d'une des pires au monde depuis 1850.

Parmi les innombrables défis, le nouveau gouvernement devra par-

venir rapidement à un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), étape incontournable pour une sortie de crise.

"J'espère que le comité ministériel veillera à ce que la déclaration ministérielle inclue la poursuite des négociations avec le FMI", a déclaré lundi Michel Aoun.

A court de devises étrangères et en défaut de paiement sur sa dette, le pays connaît depuis des mois de graves pénuries de carburant, de médicaments et de courant touchant à tous les aspects de la vie quotidienne.

Le nouveau cabinet devra également préparer le terrain aux élections législatives prévues en mai 2022.

Lundi, le ministère des Finances a annoncé avoir été informé par le FMI du versement le 16 septembre d'une aide de plus de 1,1 milliard de dollars en droits de tirage spéciaux - dans le cadre d'une aide accordée par le Fonds à plusieurs pays pour faire face aux retombées économiques de la pandémie.

Cet avoir international sera déposé dans un compte spécial de la Banque du Liban (BDL), dont les



réserves en dollars ont fondu depuis le début de la crise.

La levée progressive des subventions par la BDL ces derniers mois n'a pas aidé à enrayer les multiples pénuries, dont le courant ra-

tionné aujourd'hui jusqu'à plus de 22 heures par jour.

Les générateurs de quartier, qui prennent généralement le relais, rationnent aussi, le fioul étant devenu cher et monnaie rare.

"Nous nous attèlerons à la résolution de la question des (pénuries de) carburants et de médicaments pour arrêter l'humiliation" des Libanais, a promis lundi M. Mikati.

Tirs d'essai par Pyongyang d'un nouveau missile de croisière longue portée

La Corée du Nord a annoncé lundi avoir effectué avec succès des tirs d'essai d'un nouveau "missile de croisière longue portée" durant le week-end, suscitant l'inquiétude de Washington quant aux "menaces" que cela fait peser sur ses voisins.

"Cette activité souligne le développement continu par la Corée du Nord de son programme nucléaire et les menaces que cela fait peser sur ses voisins et la communauté internationale", a réagi le Pentagone dans un communiqué.

Les tirs d'essai se sont produits samedi et dimanche, selon l'agence officielle KCNA.

Les précédents tirs nord-coréens, en mars en mer du Japon, avaient déjà été interprétés comme un signe

de défi à l'égard de l'administration du président américain Joe Biden.

Les missiles, dont KCNA a publié des photos, ont parcouru une trajectoire de 1.500 kilomètres, avant d'atteindre leur cible, non spécifiée par l'agence, qui évoque des "armes stratégiques de grande importance".

"L'efficacité de ce système d'armement a confirmé son excellence", a affirmé l'agence officielle nord-coréenne, célébrant une "arme de dissuasion" destinée à "contrer les manœuvres militaires des forces hostiles".

Ces missiles de croisière longue portée, s'il est confirmé que le pays les possède, représenteraient une avancée technologique pour la Corée du Nord, selon les analystes.

L'armée sud-coréenne, qui est

habituellement la première source d'information sur les tirs nord-coréens, n'a pas confirmé ce tir dans un premier temps.

"Nos militaires mènent une analyse détaillée, en coopération étroite avec le renseignement sud-coréen et américain", a prudemment réagi l'armée sud-coréenne.

Pour le Japon, un missile d'une telle portée "présenterait une menace pour la paix et la sécurité du Japon et de la région alentour".

"Le Japon est très préoccupé", a déclaré le porte-parole du gouvernement Katsunobu Kato à des journalistes.

Tel qu'il est décrit, ce missile "représente une menace considérable", s'inquiète Park Won-gon, spécialiste de la Corée du Nord à la Ewha Wo-

mans University, interrogé par l'AFP.

"Si le Nord a suffisamment miniaturisé les têtes de ses missiles nucléaires, elles peuvent aussi être chargées sur des missiles de croisière", spéculait-il, redoutant de nouveaux tests, "fort probables".

La reprise des tirs d'essai est une réponse aux exercices conjoints des armées sud-coréenne et américaine le mois dernier, estime M. Park.

Cette manœuvre de Pyongyang intervient aussi quelques jours après que la Corée du Sud a annoncé un tir d'essai d'un missile mer-sol balistique stratégique (MSBS) de sa propre fabrication.

Jeffrey Lewis, du Middlebury Institute for International Studies, s'inquiète lui aussi d'un nouveau type de missile capable d'atteindre des cibles

en Corée du Sud et au Japon.

"C'est un nouveau système, fait pour passer sous les radars de défense anti-missile", s'inquiète-t-il.

La Corée du Nord avait pourtant donné des signes de bonne volonté, avec la semaine dernière une parade de tracteurs et de camions de pompiers plutôt que des habituels chars d'assaut et missiles, pour son troisième défilé en moins d'un an, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la République démocratique populaire de Corée, nom officiel du Nord de la péninsule.

Pyongyang a utilisé les défilés militaires à plusieurs reprises par le passé pour envoyer des messages à l'étranger et à sa propre population, généralement lors de certains anniversaires.

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
CINDIMAR SARL AU
Aux termes d'un acte SSP du
24/06/2021:
Le transfert de siège social du
LOT GUESSOUS N°28 KM 17
AIN HARROUDA -MOHAM-
MEDIA à RDC 17 ALLEE DES
GREVILLEAS ROUTE DE
RABAT KM 5 ET ALLEE DES
ORANGERS LOT N°54 RESI-
DENCE EDEN II IMMEUBLE
BAIN SEBAA-CASA.
Dépôt légal : Le dépôt légal a
été effectué au greffe du tribunal
de Mohammedia le 09/09/2021
sous les N°792163.
N° 7760/PA

Décision Collective Extraordi-
naire des associés
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-BOUZ-
NIKA Tel/ Fax: 0537743001
GSM: 0661205870. Décision Ex-
traordinaire d'une SARL
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
31/07/2021 : Des associés de la
société « ARS CONCIERGE-
RIE » SARL, a décidé ce qui suit :
Dissolution anticipée de la So-
ciété
Les associés décident, la disso-
lution par anticipation de la so-
ciété « ARS CONCIERGE-
RIE » Sarl, à compter de ce jour et à sa
mise en liquidation amiable.
Nomination d'un liquidateur et
détermination de ses obliga-
tions et pouvoirs
Les associés nomment comme
liquidateur, Mme. AMAL
CHAOUTI de nationalité maro-
caine, née le 25/06/1977 à Casa-
blanca demeurant à : HAY
FARAH BLOC H N°538 BENS-
LIMANE CIN N° BJ244629.

Le Siège de Liquidation Est
Fixé A Rue RDC HAY LALLA
MERIEM BLOC A N°138-
BENSLIMANE II établira dans
les trois mois de la clôture de
chaque exercice, les comptes
annuels, en vue de l'inventaire
des divers éléments de l'actif et
du passif existant à cette date et
un rapport écrit par lequel il
rendra compte des opérations
de liquidation au cours de
l'exercice écoulé
Il continuera l'exploitation so-
ciale en vue de mener à bonne
fin les opérations en cours et en-
treprendra, s'il y a lieu, les opé-
rations nouvelles qui se
révéleraient nécessaires à l'exé-
cution des opérations an-
ciennes.
Le dépôt légal a été effectué au
Tribunal de Première instance
de benslimane le 03/09/2021
sous le N°636, RC N°5877.
N° 7761/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en
date du 13/07/2021 de la so-
ciété NOUR GLOBAL MAR-
KET SARL, il a été décidé :
- Cession des parts sociales :
500 parts social soit 50 000,00
DHS de Mme MARIAM
NORRDINE au profit de Mr
ADIL TOULIL de nationalité
Marocaine, né le 09/11/1977 ti-
tulaire de la CIN N°: T165146,
demeurant à LOT YAKSOUR
RUE 23 NR 24 HY HASSANI
CASABLANCA.
* Nouvelle répartition du ca-
pital :
Mme MARIAM NORRDINE
500 Parts Soit 50 000,00 DHS
Mr ADIL TOULIL
500 Parts Soit 50 000,00 DHS
T O U L I L
1000 Parts Soit 100.000,00 DHS
*- changement de la forme ju-
ridique d'une Société à Respon-
sabilité Limitée Associé Unique
(SARL AU) à une Société à Res-
ponsabilité Limitée (SARL).
* ajout les activités suivantes
dans l'objet social du statuts:
Import Export produit cosmé-
tique et hygiène corporelle.
Import Export Négoce des pro-
duits cosmétique et d'hygiène
corporelle, des produits alimen-

taires et de l'alimentation ani-
male. Par conséquent modifica-
tion de l'article III des statuts
(objet social) *- la mise à jour des
statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce de
CASABLANCA le 10/09/2021
sous le numéro 792341.
N° 7762/PA

CBC MEDIATION
SARL AU CAPITAL 10 000
DHS 50 IMM Chabab Appt
N°5 Avenue des FAR
MOHAMMEDIA
Au terme d'un procès-verbal de
l'assemblée générale extraordi-
naire en date du 21/07/2021
De la société CBC MEDI-
ATION SARL AU l'assemblée
décide : Liquidation de la so-
ciété.
L'associé unique a convenu la
dissolution de la société CBC
MEDIATION pour motif de
non rentabilité de la société.
Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de première
instance de Mohammedia le
06/09/2021 sous le numéro
1862
N° 7763/PA

LA SOCIÉTÉ MOUNA SE-
CURITE COMPAGNIE SARL
/ AU AU CAPITAL
DE 100 000 DHS
SIEGE SOCIALE : MAISON
CR OLD AHSAINNE DOUAR
SRABTA, EL- JADIDA-
OULAD HCINE
RC N°17627 DISSOLUTION
ANTICIPÉE
Aux termes d'un procès-verbal
en date 26 juillet 2021 des déci-
sions extraordinaires associe
unique JAOUAD MOHAM-
MED a décidé :
• La Dissolution anticipée de la
société MOUNA SECURITE
COMPAGNIE SARL / AU,
• Etre eux-mêmes les liquida-
teurs de la dite société,
• Le siège de liquidateurs est
fixé à MAISON CR OLD AHS-
SAINNE DOUAR SRABTA EL
JADIDA OULED HCINE,
Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de première
instance d'EL JADIDA 30
AOUT 2021 sous n°1071.
N° 7764/PA

LA SOCIÉTÉ
SAJAYA BUSINESS SARL
/ AU AU CAPITAL
DE 100 000 DHS
SIEGE SOCIALE : RDC LO-
TISSEMENT LUXIA LOT
N°22 EL-JADIDA
RC N°17019 DISSOLUTION
ANTICIPÉE
Aux termes d'un procès-verbal
en date 26 juillet 2021 des déci-
sions extraordinaires associe
unique Mr BELGHITI
ALAOUI MOHAMED a dé-
cisé :
• La Dissolution anticipée de la
société SAJAYA BUSINESS
SARL / AU,
• Etre eux-mêmes les liquida-
teurs de la dite société,
• Le siège de liquidateurs est
fixé à RDC LOTISSEMENT
LUXIA LOT N°22 ELJADIDA,
Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de première
instance d'EL JADIDA 30
AOUT 2021 sous n°1070.
N° 7765/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.
AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTURALE
N° 10/CA.INDH/2021
Le 06 Octobre 2021 à 10 heures,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la Division d'Equipe-
ment de la Province de Settat, sis
au Quartier Administratif, Ave-
nue Hassan II Settat, à l'ou-
verture des plis des architectes
relatifs à la consultation archi-
tecturale pour : LA CONCEPT
ET LE SUIVI DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN CENTRE D'EDUCATION
ET DE FORMATION

FEMININ A SETTAT - PRO-
VINCE DE SETTAT-
Le dossier de la consultation ar-
chitecturale peut être retiré à la
Division d'Équipement de la
Province de Settat service des
marchés, (Quartier adminis-
tratif, Avenue Hassan II, Settat), il
peut également être téléchargé
à partir du portail des marchés
publics : www.marchéspublics.
gov.ma Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à réali-
ser est de Deux millions quatre
cent mille dhs HT (2.400.000,00
dhs HT). Le contenu ainsi que
la présentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 100, 101 et 102 du décret
n°2-12-349 du 08 Joumada I 434
(20/03/2013) relatif aux mar-
chés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureaux
marchés de la Division d'Equi-
pement de la Province de Settat
(Quartier administratif, Avenue
Hassan II, Settat);
- Soit envoyer, par courrier re-
commandé avec accusé de ré-
ception, au bureau précité;
- Soit les remettre au Président
du jury de la consultation archi-
tecturale au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux
le : 23 septembre 2021 à 10
heures.
Lieu de rencontre : Siège Pro-
vince de Settat.
L'admission des architectes est
conditionnée par la présence
personnelle à la visite des lieux.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par l'ar-
ticle 13 du règlement de la
consultation architecturale
N° 7766/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°24/2021/INDH
Le Jeudi 07 Octobre 2021 à
10:00 heures, il sera procédé,
dans les bureaux de Mr le Gouver-
neur de la province d'El Ja-
dida à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ouvert
sur offres des prix ayant pour
objet: Travaux d'extension de
Dar Taliba à la Commune Ter-
ritoriale Moulay Abdallah de
LA Province D'El Jadida.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : cin-
quante mille dirhams
(50.000,00 dirhams).
- L'estimation des couts de
prestations établie par le maitre
d'ouvrage est fixée à la somme
de T.T.C.: un million cinq cent
quatre vingt dix neuf mille cinq
cent deux dirhams et 80 cts
(1.599.502,80 dhs).
- Le prix d'acquisition des plans
est fixé à: trente Dirhams (30,00
Dhs)
- Le dossier d'Appel d'offres
peut être retiré à la Division des
affaires administratives /ser-
vice de comptabilité et marchés
au Secrétariat Général de la Pro-
vince d'El Jadida, il peut égale-
ment être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'Etat :
- www.marchéspublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 27,29 et 31 du décret
n°2-12-349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent:
Soit envoyer par courrier re-
commandé leurs plis avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.
Soit les déposer contre récépissé
dans le bureau d'ordre du Sec-
rétariat Général de la Province
d'El Jadida.
Soit les remettre au président de
la commission d'appel d'offres
au début de la séance et avant

l'ouverture des plis.
Soit les envoyer par voie élec-
tronique conformément à l'ar-
ticle 7 de l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances n°20-
14 du 04/09/2014. Les pièces
justificatives à fournir sont
celles prévues par l'article 9 du
règlement de consultation.
N° 7767/PA

* BEYAME * Société à
Responsabilité Limitée
Au capital
de 300 000,00 dirhams
Siège Social : 355 Bd
Mohamed V 1er étage
N° 22 – Casablanca -
Continuation de la société
• Suivant Procès Verbal de l'As-
semblée Générale Extraordi-
naire en date du 24/05/2021, il
a été décidé ce qui suit :
- Décision de continuation de la
société dans le cadre des dispo-
sitions de l'article 86 de la loi du
13 février 1997.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Com-
merce de Casablanca, le
10/09/2021 sous le numéro
792256.
N° 7768/PA

* B5 INVEST *
Société à Responsabilité Limi-
tée Au capital
de 100 000,00 dirhams
Siège Social : 46 Bd Zerktoni
2eme étage
Appt n° 6 – Casablanca -
• Suivant Procès Verbal de l'As-
semblée Générale Extraordi-
naire en date du 27/08/2021, il
a été décidé ce qui suit :
- Cession de la totalité des
parts sociales de Mme Isabelle
Marie HUSTACHE et de M.
Mehdi BENNANI au profit de
M. Yassine BENNANI. - Modifi-
cation des articles 6 et 7 des
statuts.
- Refonte des statuts.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Com-
merce de Casablanca, le
12/09/2021 sous le numéro
792365
N° 7769/PA

* BEYAME * Société à Respon-
sabilité Limitée Au capital de

300 000,00 dirhams
Siège Social : 355 Bd Mohamed
V 1er étage N° 22
– Casablanca -

• Suivant Procès Verbal de l'As-
semblée Générale Extraordi-
naire en date du 26/08/2021, il
a été décidé ce qui suit :
- Cession de la totalité des
parts sociales de Mme Isabelle
Marie HUSTACHE et de M.
Mehdi BENNANI au profit de
M. Yassine BENNANI. - Modifi-
cation des articles 6 et 7 des
statuts.
- Refonte des statuts.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal
a été effectué au Greffe du Tri-
bunal de Commerce de Casa-
blanca, le 12/09/2021 sous le
numéro 792364.
N° 7770/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EX-
PERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al
Karam Bureau N°2
Belvédère Casablanca
Tel. :022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
26/07/2021, il a été établi les
statuts d'une société à respon-
sabilité limitée à associé unique
dont les caractéristiques sont les
suivantes :
- Dénomination : SOMAREF
SARL AU.
- Objet : négoce des produits,
fournitures industrielles, auto-
mobiles et agricoles.
- Siège Sociale : Lot Fiadichi,
N°58, Ain Harrouda – Moham-
media
- Capital Social : Est fixé à la
somme de cent mille dirhams
(100 000,00 dhs) divisé en 1000
parts sociales de 100 dhs cha-
cune et sont totalement attri-
buées à Mr Rafik GRILL
- Durée : 99 année à compter du
jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est
gérée et administrée pour une
durée indéterminée par Mr
Rafik GRILL.
- Année Sociale : Commence le
1er janvier et se termine le 31
décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt
légal a été effectué au tribunal

de 1ère Instance de Mohamme-
dia le 24/08/2021 sous N°1819
(RC N°28737).
N° 7778/PA

OUDRHIRI ABDELAZIZ
EXPERT COMPTABLE
17 RUE ZERKTOUNI =
FES = TEL : 0535-62-60-65
SOROPRAG SARL
TRANSFERTS
DE PARTS SOCIALES
SUITE A LA CONSTA-
TION DE DEUX DECES
I - Aux termes d'un PV en date
à Fès du 29/06/21, l'A.G.E. des
associés de la société ROCHI
DES PRODUITS AGRICOLES
SOROPRAG SARL, au capital
de 2 000 000 DH et dont le siège
social est au : QI Sidi Brahim
Lot 39 A rue 804 - FES, il a été
constaté le décès de deux asso-
ciés Mme. IDRISSE ROCHI ISSI
FATIMA et M QASMI Moham-
med, et il a été approuvé le
transfert de leurs parts sociales
aux héritiers, et la modification
de l' article 7 des statuts de la
société. A la suite de l'adoption
de cette résolution, le capital de
la société se trouve réparti entre
les associés comme suit :
- MME MOUJAHID AICHA...
... 3 155 parts.
- MR IDRISSE ROCHI ISSI
LAHCEN..... 2 910 parts.
- MR IDRISSE ROCHI ISSI
HAMID..... 2 707 parts.
- MR IDRISSE ROCHI ISSI AB-
DERRAHIM..... 2 707
parts.
- MR IDRISSE ROCHI ISSI RA-
CHID..... 2 707 parts.
- MR IDRISSE ROCHI ISSI AB-
DELHAKIM..... 2 707 parts.
- MME IDRISSE ROCHI
AMINA..... 1 373 parts.
- M ABDERRAHMANE
QASMI..... 362 parts.
- M YASSIR QASMI
362 parts.
- M OMAR QASMI
..... 362 parts.
- MME FATIMA ZOHRA
MOUSSAOUI 590 parts.
- MME BENSOUIDA KORA-
CHI LATIFA..... 58 parts.
TOTALUX..... 20 000 parts.
II- Le dépôt légal a été effectué
au GREFFE DU T.C. de FES le 7
/09/2021 D.S. N° 4008/21.
N° 7779/PA

DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU (MAJORATION),
SÉANCE PUBLIQUE
IL SERA PROCÉDÉ DANS LA SALLE DES RÉUNIONS DE LA DIRECTION PROVINCIALE
DE ASSA ZAG RELEVANT DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE
FORMATION GUELMIM OUEJ NOUR SISE À : RUE 19 MAI ASSA, LE 06 OCTOBRE
2021 À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRE OUVERT AU
RABAIS (OU MAJORATION) CONCERNANT :

N° AO	OBJETS	ESTIMATIO NS DES COUTS DES PRESTATIONS EN TTC 20%	CAUTION REQUISE EN DHS	Qualifica- on et Classifica- on demandé e :	HEURES D'OUVE- RTURE DES PLS
14/2021/00 DP ASSA ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DP ASSA-ZAG-ARIEF GON.	311 400,00	115 000,00		08
15/2021/00 DP ASSA ZAG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET SURELEVATION DES MURS DE CLÔTURE DES ÉCOLES : OMAR IBN AL KHATTAB A ZAG, ZUS ADJOUT TORKEZ ENTRE OUM LABOUBTAY, ÉCOLE AL FATIHA A ZAG ET ÉCOLE BARKABA A ASSA - ARS-VALEN DP ASSA-ZAG-ARIEF GON.	396 000,00	115 000,00		10
16/2021/00 DP ASSA ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERVENU DU LYCEE COLLEGIAL ALMASHRA ALHABRA A ASSA RELEVANT DP ASSA-ZAG-ARIEF GON.	293 700,00	115 000,00		11
17/2021/00 DP ASSA ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES TERRAINS DES SPORTS AU LYCEE COLLEGIAL ANASSER A LA COMMUNE DE ZAG RELEVANT DP ASSA-ZAG-ARIEF GON.	487 800,00	115 000,00		11
18/2021/00 DP ASSA ZAG	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES SECTEURS SOLAIRES : ADJOUT AU OUSA BU ADJOUT TORKEZ RELEVANT DP ASSA-ZAG-ARIEF GON.	415 470,00	115 000,00		11
19/2021/00 DP ASSA ZAG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AVEC ÉTABLISSEMENT SOLAIRES SUIVANTES : ÉCOLE PALMAIRE NEB A ASSA - ÉCOLE PALMAIRE OMAR IBN KHATTAB A ZAG, RELEVANT DP ASSA-ZAG-ARIEF GON.	483 394,44	15000,00 DHS	TECHNI- CIEN CONSTRUCTION D'ÉDIFICATION	11

**LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ÊTRE RETIRÉS AUPRÈS DU BUREAU
DES MARCHÉS ET DES BÂTIMENTS AU SIÈGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE D'ASSA ZAG AU TÉLÉCHARGÉS À PARTIR DU
PORTAL DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ÉTAT : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA
LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES
CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,
29 ET 31 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.
LES CONCURRENTS PEUVENT :**

- DÉPOSER, CONTRE RÉCÉPISSÉ, LEURS PLS AUPRÈS DU BUREAU DES
MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG,
- SOIT LES ENVOYER, PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE
RÉCEPTION, AU BUREAU PRÉCITÉ,
- SOIT REMIS, SÉANCE TENANTE, AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AU DÉBUT
DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.
- SOIT LES ENVOYER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE VIA LE PORTAIL DES MARCHÉS
PUBLICS : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 6
DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**
N° 7771/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT DE LA LOGIS-
TIQUE ET DE L'EAU DE BER-
KANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OU-
VERT N° 20/2021
Le Vendredi 08 Octobre 2021 à
10 heures, il sera procédé dans
la Salle de réunion de la Direc-
tion Provinciale de l'Equipe-
ment, du Transport de l'Equi-
pement, du Transport de la
Logistique et de l'Eau de BER-
KANE l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres sur offres

de prix pour : Travaux d'amé-
nagement de sécurité routière
au niveau de Pk10+600 et
Pk13+050 de la RN17 dans la
province de Berkane.
Le dossier d'appel d'offres peut
être retiré au bureau des mar-
chés à la Direction Provinciale
de l'Equipelement, du Transport,
de la Logistique et de l'eau de
Berkane, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 35
000,00 DH (Trente Cinq Mille
Dirhams).
L'estimation des coûts des pres-
tations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme

de : 2 360 796,00 DH (Deux
Millions Trois Cent Soixante
Mille Sept Cent Quatre-Vingt-
Seize Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 27, 29 et 31 du décret n°
2-12-349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis au bureau des mar-
chés à la Direction Provinciale
de l'Equipelement, du Transport,
de la Logistique et de l'eau de
Berkane
- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de ré-
ception à la Direction Provin-

ciale de l'Equipelement, du
Transport de la Logistique et de
l'Eau de BERKANE ;
- Soit les remettre au Président
de la commission d'appel d'of-
fres au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie élec-
tronique au portail des marchés
publics.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par l'ar-
ticle 4 du règlement de la com-
mission.
Le Dossier technique à fournir
comprend :
La copie légalisée du certificat
de qualification et de classifica-
tion, en remplacement du dossier
technique prévu par
l'article 25 du décret n° 2-12-349
précité. Le secteur de l'activité
concernée, la classe minimale et
les qualifications exigées sont :
Activité : B
Qualification :
B-1, B-3, B-5 et B-6

Catégorie : 4
Les entreprises non installées
au Maroc doivent fournir le
dossier technique composé des

pièces prévues à l'article 4 du
règlement de la consultation.
N° 7772/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
APPEL D'OFFRES OUVERT N°T0261/DSID
Refonte du confinement des deux couloirs froids
du Datacenter
principal hébergeant les racks des serveurs.

**Avis de report de la
date limite de remise des offres**

Le Directeur Achats porte à la connaissance des
concurrents intéressés que la date limite de remise
des offres relatives aux prestations susvisées est re-
portée au Mardi 05 Octobre 2021 à 11 heures (Heure
locale).

N° 7777/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
et de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech - Safi
Direction Provinciale de Chichaoua

AVIS DE CONSULTATION N°01/2021
POUR PASSATION D'UNE CONVENTION N°01/2021
Relative aux prestations de service
de restauration

Le Directeur de la direction provinciale de
Chichaoua relevant de l'académie régionale d'Education
et de formation - Marrakech -Safi, sise à avenue
Mohamed VI, Hay Mohammadi - Commune de Chichaoua,
informe qu'il sera procédé le **07/10/2021** à 10h00, au
siège de la direction provinciale de Chichaoua, à
l'ouverture des plis relatifs aux prestations de
service de restauration destinées aux participants
(encadrants et bénéficiaires) aux sessions de
formation continue organisées par la Direction
provinciale de Chichaoua durant l'exercice 2021.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de
: **6 000.00 dirhams (Six Mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations est fixée à
la somme de : **390 500.00 dirhams (Trois Cent Quatre-
vingt-dix Mille Cinq Cents Dirhams)**.
Le dossier de la consultation peut être retiré
auprès du Service des affaires administratives et
financières, des constructions, des équipements et du
patrimoine sis à l'adresse sus-indiquée, jusqu'à la
veille de la date d'ouverture des plis à 16h30. Ou
envoyé par courrier électronique après demande reçue
dans les mêmes délais à l'adresse :
delegationchichaoua@gmail.com
Les pièces demandées sont indiquées à
du règlement de la consultation relatif à la
convention.
N° 7774/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
37/DRP/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **07/10/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 600,00** MILLE SIX CENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **103 380,00** TTC
CENT TROIS MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- El
Jadida.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Jorf Lasfar;
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 8 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés
-au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N° 7775/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
30/DRPS/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **06/10/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi
à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS DE LA
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI POUR LES ANNEES 2021 A 2023**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 350,00** MILLE TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **90 000,00** TTC
QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au
Safi Ville.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
(PORT DE SAFI)
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **27/09/2021** à **11H00** PORT DE SAFI VILLE

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 8, 9 ET 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
Tél 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N° 7773/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
et de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'Éducation et de la formation
Région Rabat-Safi-Kénitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

SEANCE - PUBLIQUE

Le **vendredi 08/10/2021** à partir de dix heures 00 minutes du matin (10h00min), il sera procédé dans
la salle des réunions au **siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II
à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **TRAVAUX
DE REMPLACEMENT DE NEUF (09) SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE A LA COMMUNE
MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN DEUX (02) LOTS, répartis comme suit :**

Lot N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
1	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE OULED MAAMAR A LA COMMUNE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 109 652,00 Dirhams TTC (Un million cent neuf mille six cent cinquante-deux dirhams zéro centimes TTC)	10 000,00dhs (Dix mille Dirhams)
2	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CINQ (05) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE OULED BEN DIB A LA COMMUNE MSAADA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 325 364,00 Dirhams TTC (Un million trois cent vingt cinq mille trois cent soixante-quatre dirhams zéro centimes TTC)	10 000,00dhs (Dix mille Dirhams)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education
Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions,
d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du
portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education
Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions,
d'équipement et du patrimoine ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane
service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture
des plis.
-Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.
Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification et de classification
délivré par le Ministère de l'Equipelement et des Transports est fournie dans le dossier technique comme suit :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
N° 7776/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.30 : Amoud-dou
 09.30 : Al3awda
 10.30 : Nouara Ep2
 11.20 : Nadi Al Marah
 12.25 : Serba Ep 13
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Oyoune Ghaima Ep 7
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Jmaatna Zina
 16.20 : Taxi 2.0 Ep 4
 17.20 : Amoud-dou
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en Français
 19.20 : L'usine Ep 14
 19.50 : Serba Ep 14
 20.22 : Zouaji mouhal Ep 19
 20.40 : Zouaji mouhal Ep 20
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Moudawala
 23.00 : Salef Adra Ep 2
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Taxi 2.0 Ep 4
 01.30 : Canal Atlas
 02.30 : Amoud-dou
 03.00 : L'usine Ep 14
 03.30 : Nouara Ep 2
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amoud-dou
 07.00 : Lecture du Saint Coran



05:50:00 RELIGIEUX Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 MAGAZINE CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 MAGAZINE DAR WA DECOR
 06:55:00 MAGAZINE SAYIDAT SHOPPING
 07:45:00 MAGAZINE KIF AL HAL
 07:55:00 MAGAZINE MA3A ANNASS
 08:50:00 FEUILLETON Sir al morjane
 09:25:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 09:30:00 FEUILLETON 3awdat al mountaqim
 10:15:00 MAGAZINE DAR WA DECOR
 10:45:00 MAGAZINE KIF AL HAL
 11:00:00 MAGAZINE SAYIDAT SHOPPING
 11:50:00 SERIE QISSA-RIYAT OUFELLA
 12:25:00 MAGAZINE CAPSULE SUCCESS STORY OPPT
 12:35:00 NEWS BULLETIN METEO
 12:45:00 NEWS ALAKH-BAR
 13:15:00 SPORT MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 FEUILLETON LAHN AL HAYAT
 14:15:00 NEWS ECO NEWS
 14:20:00 NEWS JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 FEUILLETON FORSA TANIYA
 15:50:00 FEUILLETON Sir al morjane
 16:20:00 FEUILLETON 3awdat al mountaqim
 17:25:00 MAGAZINE JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 MAGAZINE BGHIT NAARAF
 17:55:00 DESSIN ANIME ZIG & SHARKO
 18:20:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:35:00 FEUILLETON ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 19:25:00 FEUILLETON AL WA3D
 20:15:00 NEWS INFO SOIR
 20:45:00 SPORT QUE DU SPORT
 20:50:00 NEWS BULLETIN METEO
 20:55:00 NEWS ECO NEWS
 21:10:00 NEWS BULLETIN METEO
 21:15:00 NEWS AL MAS-SAIYA
 21:50:00 LONG-METRAGE KORSA
 23:50:00 FEUILLETON LAHN AL HAYAT
 00:35:00 FEUILLETON AL WA3D
 01:20:00 TELEFILM GHALTA
 02:50:00 MINI-SERIE Rih Ibbhar
 03:40:00 FEUILLETON ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 04:25:00 SERIE AL BOUED AL AKHAR



07:00 Matinales Infos
 11:00 Génération News
 12:00 Midi Infos
 13:35 Hebdo-Santé
 14:00 Midi Infos
 15:30 Questions ÉCO
 16:00 Midi Infos
 16:30 On s'dit tout
 17:00 Midi Infos
 17:30 Eco Débat
 18:00 Soir Infos
 18:30 On s'dit tout
 19:00 Soir Infos
 19:30 Questions ÉCO
 20:00 Soir Infos
 21:30 Talk Afrique
 22:00 Soir Infos
 22:30 On s'dit tout
 23:00 Soir Infos



05H25 : Tfo : Dessins animés
 07h30 : Téléshopping
 08H25 : Familles nombreuses
 10H00 : Les feux de l'amour : Série
 11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : La reine du lycée veut ma peau : Téléfilm
 14h40 : La vérité sur la reine du lycée: Téléfilm
 16H30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 17h35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : My million
 20H05 : Jeu
 22H05 : Une famille en or : Jeu
 00H30 : Euro millions
 01H25 : Programme de la nuit



05H25 : Tfo : Dessins animés
 07h30 : Téléshopping
 08H25 : Familles nombreuses
 10H00 : Les feux de l'amour : Série



11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : La reine du lycée veut ma peau : Téléfilm
 14h40 : La vérité sur la reine du lycée: Téléfilm
 16H30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 17h35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : My million
 20H05 : Jeu
 22H05 : Une famille en or : Jeu
 00H30 : Euro millions
 01H25 : Programme de la nuit



05H00 : Okoo
 07h30 : Chroniques méditerranéennes
 08h00 : Vous êtes formidables
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outremer. Le mag
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Un cas pour deux : Série
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16H00 : Slam
 16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le 18.30
 18H00 : Le 19-20
 19H20 : Plus belle la vie : Série française
 19H45 : Tout le sport
 20H05 : Série
 21h55 : Crimes parfaits : série
 23h45 : Libre court
 00h10 : Coluche, une époque formidable : documentaire
 03h50 : Les matinales



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes : Magazine
 19h50 : Documentaire
 19h55 : Pour Sama : Film
 23h30 : Les



femmes de Daesh
 23h55 : Le dessous des cartes
 01h40 : Arte reportage
 01h35 : Espagne, l'histoire vue du ciel



05H00 : Okoo
 07h30 : Chroniques méditerranéennes
 08h00 : Vous êtes formidables
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outremer. Le mag
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Un cas pour deux : Série
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Série
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16H00 : Slam



16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le 18.30
 18H00 : Le 19-20
 19H20 : Plus belle la vie : Série française
 19H45 : Tout le sport
 20H05 : Série
 21h55 : Crimes parfaits : série
 23h45 : Libre court
 00h10 : Coluche, une époque formidable : documentaire
 03h50 : Les matinales

Angelyne, l'éternelle starlette qui rêve de devenir gouverneure de Californie

Portrait



Bien avant que le monde n'entende parler de Paris Hilton ou de Kim Kardashian, Angelyne avait déjà entrepris de devenir célèbre en faisant tout simplement mine de l'être.

L'autoproclamée "reine des panneaux d'affichage" de Los Angeles est désormais officiellement en lice pour remplacer le gouverneur de Californie au cas où l'improbable référendum pour sa révocation organisé ce mardi rem-

porte une majorité de "oui".

Son programme prévoit l'instauration d'une "journée annuelle du bain moussant", un bal masqué, une cure de désintoxication pour hommes politiques, et ne se prend peut-être pas très au sérieux.

"Je suis déjà la reine de l'univers. Gouverneur de Californie serait déchoir", soupire la starlette.

Angelyne et sa Corvette rose bonbon font partie intégrante de Los Angeles et de sa galerie de personnages plus grands que nature. Pendant des décennies, on a pu la voir poser dans des dessous affriolants et poses suggestives sur des panneaux d'affichage avec pour seule mention "Angelyne".

Son esthétique érotico-kitsch -- longs cheveux platine, maquillage outrancier et décolleté débordant -- la fait remarquer à coup sûr. Mais quel produit vante-t-elle au juste ?

"Tout le monde disait +Oh, vous êtes si magnifique. Quelqu'un va vous proposer quelque chose+. Personne ne l'a fait. Alors j'ai décidé de m'en charger moi-même", dit-elle à l'AFP.

"Adolescente, je faisais des concours de beauté. Puis j'ai été dans un groupe de rock. Et ensuite j'ai commencé à faire des panneaux d'affichage".

"Et puis je suis tout simplement devenue internationalement célèbre", minauda Angelyne.

Les sites professionnels consacrés aux célébrités la créditent bien pour quelques apparitions à l'écran comme actrice, mais le plus souvent en tant qu'"elle-même", comme les vedettes du sport ou de la musique.

Angelyne n'en démord pas: son statut de célébrité professionnelle est mérité, contrairement à ses concurrentes plus jeunes.

Paris Hilton "ne fait rien. Les Kardashians ne font rien", assure-t-elle.

"Moi je fais quelque chose. Je peins, je chante, je danse... Il ne s'agit pas de les rabaisser mais c'est moi qui ai commencé", lance Angelyne.

Sa biographie officielle reste bien vague, et encore davantage sur les dates.

Elle affirme être californienne. Ou ça en Californie ? "Juste la Californie", répond-elle.

"J'ai un doctorat en chimie. Je voulais devenir chimiste mais j'ai fini par me retrouver dans le showbusiness", affirme-t-elle le plus sérieusement du monde, esquivant avec virtuosité les questions sur sa thèse, son université, etc.

Selon un portrait publié en 2017 par The Hollywood Reporter, Angelyne ne serait autre que Ronia Goldberg, née en Pologne en 1950 de parents juifs rescapés des camps de la mort nazis. Après une enfance dans une communauté ultra-orthodoxe d'Israël, l'adolescente aurait grandi dans une banale banlieue

de Los Angeles.

Sa dernière tentative de se démarquer a pris la forme de cette candidature parmi la cinquantaine d'autres visant à détrôner le gouverneur Gavin Newsom. Si le "oui" à la révocation remporte plus de 50% des voix, celui ou celle qui réunit le plus de suffrages sera porté à la tête d'un Etat équivalent à la cinquième puissance économique mondiale.

Cet ovni démocratique - en vigueur sous différentes formes dans une vingtaine d'Etats américains - a déjà suscité l'intérêt de nombreux candidats peu orthodoxes, comme Caitlyn Jenner, du clan Kardashian, un "chaman" autoproclamé et un consultant en cannabis.

Selon les sondages, aucun d'eux n'a une chance de l'emporter.

Arnold Schwarzenegger, lui, avait fait chuter en 2003 le gouverneur démocrate de l'époque à la faveur d'un référendum similaire.

Angelyne était déjà dans la course et avait réuni un peu plus de 2.500 voix. Elle ne semble pas miser non plus sur une victoire cette fois-ci.

"Je ne sais pas. Je suis déjà en train de gagner. Et je ne veux pas d'un travail de bureau", rétorque la starlette, qui fêtera prochainement ses 71 ans si le portrait du Hollywood Reporter est exact.

"Je fais ce que je veux, c'est toute ma vie", sourit Angelyne en se tortillant devant les objectifs de l'AFP sur le capot de sa Corvette rose.



Tout le monde disait Oh, vous êtes si magnifique. Quelqu'un va vous proposer quelque chose. Personne ne l'a fait. Alors j'ai décidé de m'en charger moi-même

Sport

PSG, Manchester City, United, Chelsea...

Ultra-riches et ultra-favoris



A l'image de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, les plaques tectoniques du football européen ont bougé cet été, pour faire des plus riches, le Paris SG, Manchester City, Manchester United et Chelsea en tête, les ultra-favoris de la Ligue des champions, qui redémarrent mardi.

Le mercato estival qui vient de s'achever a fait souffler un vent de folie sur la plus prestigieuse des compétitions de clubs, qui espère avoir laissé la Covid-19 derrière elle.

Des armadas se sont constituées des deux côtés de la Manche, grâce à l'assouplissement du fair-play financier (FPF) ainsi que la perspective du retour du public dans les stades, avec les revenus supplémentaires qui vont avec.

Ce contexte a favorisé les formations les mieux dotées, soutenues par un mécène ou un Etat qui ont épongé les

pertes créées par la pandémie.

Les mastodontes anglais ont dégainé le chèque, à l'image de City pour Jack Grealish (117 millions d'euros), et des "Blues" de Chelsea, champions d'Europe en titre, avec Romelu Lukaku (115 M EUR).

Les "Red Devils" ont surenchéri en recrutant Jadon Sancho (85 M EUR), Raphaël Varane (40 M EUR) et, surtout, Cristiano Ronaldo, le chouchou d'Old Trafford entre 2003 et 2009.

La superstar portugaise, après trois années mitigées à la Juventus, a senti qu'elle avait de meilleures chances de soulever la "Coupe aux grandes oreilles" avec les Mancuniens - ce qu'elle a déjà réussi, en 2008.

"On se rapproche des titres avec lui", a assuré son coéquipier Bruno Fernandes. D'autant que Ronaldo a retrouvé avec bonheur le maillot rouge samedi avec un doublé contre Newcastle

(4-1).

Comme en 2019 (Liverpool-Tottenham) et 2021 (Chelsea-Manchester City), la finale, prévue le 28 mai dans l'entre du Zénit à Saint-Petersbourg, pourrait devenir une affaire anglo-anglaise.

Sauf si le PSG, l'autre grand vainqueur du mercato, s'en mêle. Le club, propriété du riche fonds souverain du Qatar, a réussi le coup le plus retentissant avec Messi, libre après avoir mis fin à 21 années d'union avec le FC Barcelone.

Comme "CR7", la "Pulga" argentine n'a d'yeux que pour la Ligue des champions. "Le PSG était très près de le gagner. Mon rêve est de le remporter une cinquième fois", a déclaré l'Argentin lors de sa présentation.

Finalistes contre le Bayern en 2020, les Parisiens pourront aligner un trio offensif exceptionnel, avec Messi, Neymar et Kylian Mbappé, peut-être dès mercredi à Bruges.

"Cette fois, c'est la bonne": voilà l'air en vogue dans la capitale française, qui attend toujours sa première C1.

A Lille, l'autre représentant français en C1, la période est plutôt aux économies. Le champion de France mise sur la stabilité de son effectif pour essayer de créer la surprise.

Le tirage au sort a réservé aux Dogues une poule homogène (Séville, Wolfsburg, Salzbourg), quand le PSG est dans un groupe très relevé, aux côtés de Manchester City, du RB Leipzig et du Club Bruges.

Les chocs entre Parisiens et Mancuniens seront parmi les affiches de la première phase, à l'instar du plus classique FC Barcelone-Bayern, prévu dès mardi.

A l'écart des grandes manoeuvres du mercato, Barcelonais et Munichois ont initié un nouveau cycle cet été. Les Catalans avec Memphis Depay (ex-Lyon) comme joueur-clé, pendant que le jeune Julian Nagelsmann (34 ans) s'installait sur le banc bavarois.

Le Real Madrid de Karim Benzema, aussi, navigue entre deux eaux, après avoir échoué à attirer Mbappé cet été, se rabattant sur le prometteur milieu français Eduardo Camavinga.

La star montante Erling Haaland (Dortmund) ou le champion du monde français Antoine Griezmann, de retour à l'Atlético, promettent de jouer les trouble-fêtes, dans une compétition qui, ces dernières années, a fait la part belle aux surprises.

De quoi perturber la hiérarchie économique? L'UEFA travaille dans le même temps sur une réforme du fair-play financier, qui encadrerait depuis 2010 la course aux meilleurs joueurs en exigeant des comptes proches de l'équilibre.

La nouvelle donne pourrait prendre la forme d'une "taxe de luxe": les clubs devraient limiter leur masse salariale à un certain pourcentage de leurs revenus, par exemple de 70%, mais conserveraient néanmoins la liberté d'investir au-delà, et devraient dans ce cas payer à l'UEFA une "taxe" correspondant au montant dépassant le plafond, qui serait ensuite répartie parmi les clubs plus vertueux.

L'UEFA a engagé cette semaine une vaste consultation pour une décision espérée en décembre, à mi-chemin d'une saison qui doit conduire les meilleurs clubs européens jusqu'à une éventuelle consécration à Saint-Petersbourg.

Ligue des champions

Ci-dessous le programme des matches prévus aujourd'hui comptant pour la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions :

Mardi à 17h45

Séville-Salzburg

Young Boys-Manchester United

Mardi à 20h00

FC Barcelone-Bayern Munich

Chelsea-Zénit

Dynamo Kiev-Benfica

Lille-Wolfsburg

Malmo FF-Juventus

Villarreal-Atalanta

Mondial biennal

La Fifa ouvre une nouvelle guerre du foot

En voulant doubler la fréquence de ses Coupes du monde, de quatre à deux ans, la Fifa jette le football dans une nouvelle bataille, au risque du divorce avec les clubs et ligues européennes.

Déjà émise en vain dans les années 1990, l'idée d'un Mondial biennal a été resuscitée début mars par Arsène Wenger, le directeur du développement au sein de la Fifa, en première ligne cette semaine pour défendre cette proposition.

Mais personne ne croit à l'initiative isolée: fin mai, l'instance mondiale a engagé une "étude de faisabilité" suggérée par la fédération saoudienne, proche du président de la Fifa Gianni Infantino. Et le dirigeant italo-suisse s'est dit ouvert à "tout" pour réformer le calendrier, en se posant en unique rempart face aux inégalités dans le football.

Politiquement, c'est le principal argument de la Fifa: un Mondial tous les deux

ans, c'est plus de revenus redistribués en particulier aux fédérations africaines, asiatiques ou sud-américaines, plus dépendantes de cette manne que le prospère football européen.

Selon Arsène Wenger, l'idée serait d'avoir une phase finale chaque été à partir de 2025-2026, alternant Coupes du monde et tournois continentaux comme l'Euro et la Copa America, tout en regroupant les qualifications sur le seul mois d'octobre, ou en octobre et mars.

Il balie le risque d'épuiser un peu plus les internationaux, puisqu'ils subiraient moins de longs déplacements et bénéficieraient de "25 jours au minimum" de repos après leurs compétitions estivales en sélection.

Si le président de l'UEFA Aleksander Ceferin a condamné cette proposition dès la mi-juin, la jugeant "impossible" dans une interview à l'AFP, le débat s'est sur-

tout engagé cette semaine, augurant de mois agités avant une "décision" promise d'ici "la fin d'année" par Gianni Infantino.

Lundi, M. Ceferin a assuré qu'un Mondial tous les deux ans "diluerait" ce "joyau" du football, dont l'attrait sans égal repose sur son rythme quadriennal immuable depuis 1930 chez les hommes et 1991 chez les femmes.

L'Association européenne des clubs (ECA) a estimé de son côté qu'il n'y avait "pas la place" dans le calendrier actuel, précisant n'avoir pas reçu "la moindre proposition" concrète de la Fifa pour en discuter.

Plusieurs entraîneurs ont également critiqué l'idée, comme Jürgen Klopp à Liverpool pour qui "il n'y a que l'argent qui compte" dans ce projet.

Enfin, le Forum mondial des Ligues (WLF) a promis mercredi de "s'opposer" à un tel projet, qui sert les "intérêts court-

termistes" de la Fifa au détriment de "l'économie du football et de la santé des joueurs".

Mal partie dans la bataille de l'opinion, la Fifa a riposté en convoquant jeudi à Doha une brochette d'anciens joueurs et entraîneurs, ambassadeurs de l'instance, venus vanter ce Mondial biennal.

"On était tous d'accord", a affirmé à la presse le Danois Peter Schmeichel, pendant que le Brésilien Ronaldo assurait que "si quelqu'un demande" leur avis à Messi et Cristiano Ronaldo, "ils diront oui".

Surtout, quelles que soient les réactions, la Fifa détient la clé de la décision finale: elle reviendra soit à son exécutif soit à son Congrès, selon les changements de statuts nécessaires à la faire adopter, et les adversaires déclarés du projet y sont pour l'heure en minorité.

Mais même si l'instance mondiale parvient à ses fins, rien ne dit que les clubs

européens - où se concentrent les meilleurs internationaux - acceptent de se passer de leurs joueurs plusieurs mois par an et d'assumer un risque supplémentaire de blessures.

Le récent refus de certains clubs anglais d'envoyer leurs internationaux vers des pays jugés à risque élevé de Covid-19 illustre le levier dont ils disposent face à la Fifa. Et l'organisation risque aussi de voir ses exigences de mise à disposition d'internationaux - une obligation sans équivalent hors du monde du sport - contestées en justice.

Enfin, Aleksander Ceferin a menacé jeudi dans le Times d'un boycott des fédérations européennes, qui ont remporté les quatre derniers Mondiaux depuis 2006: "On peut décider de ne pas le jouer. Pour ce que j'en sais, les Sud-Américains sont sur la même ligne, donc bonne chance avec une Coupe du Monde de ce genre".

Le WAC débute du bon pied le championnat

MAS-RSB débouche sur un nul blanc



Le Wydad de Casablanca (WAC), champion du Maroc en titre, a battu l'Ittihad de Tanger (IRT) par 2 buts à 0, dimanche au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, pour le compte de la 1ère journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

Simon Msuwa et Zouhair El Moutaraji étaient derrière les réalisations des hommes de Walid Regragui, qui vient de remplacer le Tunisien Faouzi Benzarti sur le banc des Rouges, respectivement, à la 8è et à la 47è minutes.

Plus tard dans la soirée, le Maghreb de Fès (MAS) et la Renaissance de Berkane (RSB) ont fait match nul (0-0), au Complexe sportif de Fès.

A rappeler que, vendredi, le Raja de Casablanca (RCA) a décroché la victoire sur la pelouse du

Yousoufia de Berrechid (0-1). Le même jour, au stade El Massira à Safi, le DHJ s'est imposé en déplacement chez l'OCS par 1 à 0.

Samedi, l'OCC, le nouveau promu, a été accroché par le MCO, alors que le Chabab Mohammedia

(SCCM) s'est imposé à domicile face au FUS de Rabat (2-0), au stade El Bachir.

Le Hassania d'Agadir (HUSA) n'a pas été en reste, prenant le meilleur à domicile sur le Rapid Oued Zem (RCOZ) sur le score de 1 à 0.

Botola Pro D2

Ci-après les résultats des matches de la 1ère journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football :

Vendredi

Olympique Dcheira - Union Touarga 0 - 1

AS Salé - Widad Fès 1 - 0

Samedi

Stade Marocain - Moghreb de Tétouan 2 - 1

Racing Casablanca - Raja Béni Mellal 0 - 0

Chabab Al Massira - USM Oujda 1 - 0

Dimanche :

Jeunesse Benguerir - Ittihad Khemisset 0 - 1

Chabab Atlas Khénifra - Tihad Casablanca 3 - 0

Renaissance de Zemamra - Kawkab de Marrakech (n'a pas eu lieu).

Coupe de la CAF

L'ASFAR à un pas du prochain tour

L'ASFAR s'est imposé dimanche face aux Bénéinois du Buffles FC par 3 buts à 1, au titre du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), au complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat. Après une nette domination des Militaires dès l'entame du match, Zakaria Fati a ouvert le score (24è) sur une passe de Mohamed El Khaloui, qui était derrière la plupart des occasions des hommes de l'entraîneur Belge, Sven Vandembroucke. El Khaloui est revenu en charge avec un tir qui tape sur la barre transversale, avant que Hamza Moujahid ne remette la balle avec la tête au fond des filets (25è) du gardien des Buffles.

Au retour des vestiaires, les Bénéinois ont profité du relâchement des défenseurs de l'ASFAR, ce qui a permis à Roland Beakou de réduire l'écart (57è) de deux buts à un seul.

Avant la fin de la rencontre, Anouar Tarkhat a signé la troisième réalisation (78è), permettant à la formation militaire de mettre un pied au prochain tour. Le vainqueur, au terme du match retour qui se jouera samedi prochain, affrontera les finalistes de la dernière édition, les Algériens de la JS Kabylie.

L'autre club marocain engagé dans la compétition, la Renaissance de Berkane, exemptée de ce tour, jouera contre le vainqueur du match qui mettra aux prises les Tunisiens de l'US Ben Guerdane et les Nigériens de l'AS Police.



Avec M'hamed Fakhir et de nouveaux joueurs sur le banc

Le Chabab Mohammedia signe son retour en force



Avec l'arrivée de l'entraîneur expérimenté M'hamed Fakhir et de nouveaux joueurs pour renforcer ses rangs, le Chabab Mohammedia (SCCM) affiche l'ambition de revenir en force en championnat national de football.

Le recrutement du grand technicien marocain, qui a signé un parcours professionnel remarquable l'ayant conduit à entraîner l'équipe nationale entre 2005 et 2007, renseigne sur l'ambition as-

sumée du SCCM de revenir au-devant de la scène et de confirmer sa performance lors de la dernière saison de la Botola.

En effet, le Chabab Mohammedia avait impressionné par une place au Top 10 du classement général (9è), juste après son retour parmi l'élite.

Pour se donner les moyens de ses ambitions, le club de la ville des roses a aiguisé ses armes, en faisant appel à de nouveaux joueurs pour consolider l'ossature de son groupe, à l'instar du gardien de but Mohamed Bouamira, en provenance du Raja de Casablanca, d'Adil Tahif (CD Leganés B) et de Taoufik Safsafi, qui évoluait au Moghreb de Tétouan, relégué en 2è division.

Pour se préparer au mieux à l'actuelle saison, les hommes de Fakhir ont mis les bouchées doubles, en alternant séances d'entraînement et matchs amicaux, qui ont mis le club aux prises avec l'Olympique Khouribga, le Stade Maro-

cain, Tihad Casablanca et les Congolais de TP Mazembe lors d'un match remporté par le Chabab Mohammedia sur le score de 2 buts à 1.

Concernant les objectifs pour la saison 2021-2022, le capitaine de l'équipe du Chabab, Abdelmounaim Boutouil, a souligné sur le site officiel du SCCM que le club compte bien jouer un rôle de premier plan en Botola, ajoutant que les nouveaux joueurs recrutés sont expérimentés et susceptibles d'apporter un plus à l'équipe.

Le défenseur du SCCM a indiqué que le groupe est homogène, précisant que les joueurs sont déterminés à faire entendre leur voix et à être compétitifs face aux autres équipes du championnat.

Pour redynamiser et alléger son arsenal humain, le Chabab Mohammedia a également libéré plusieurs joueurs, comme Omar Brini, prêt à l'Union sportive musulmane d'Oujda, Ayoub Tine, parti pour le Raja de Béni Mellal,

Ayoub Adila et Marouane Zila, prêts respectivement au Rapide Oued Zem et au Hassania d'Agadir.

M'hamed Fakhir peut également compter sur les jeunes talents Adil Tahif, Zakaria Darouich, Charaf Boulahroud et Abderrazak Nakouss, fraîchement revenus

d'un stage de préparation de l'équipe nationale U23.

Le Chabab Mohammedia ambitionne de signer un bon parcours parmi les équipes de la division d'élite du football national, conforté en cela par un staff qualifié et une équipe jeune, homogène et solide.

Fiche technique du SCCM

Nom du club : Sporting Club Chabab Mohammedia

Date de création : 1948

Couleurs du club : Rouge et noir

Stade : Stade El Bachir

Président : Hicham Ait Manna

Entraîneur : M'hamed Fakhir

Palmarès :

Botola: champion en 1979-1980

Coupe du Trône : Deux fois vainqueur (1971-1972 et 1974-1975) et finaliste à deux reprises (1978-1979 et 1998-1999).

Principales recrues : Abderrahim Achchakir et Mohamed Bouamira (Raja de Casablanca), Taoufik Safsafi (transfert libre), Aziz Ennakhli (Yousoufia de Berrechid) et Houmam Baouach (Raja de Béni Mellal).

Principaux départs : Ayoub Tine, Ayoub Adila, Marouane Zila et Hamza El Ouidane.

- Mes frères, dit Roya, vénèrent tout ce qui vient d'Amérique. Quand ils ont vu qu'il était question de Pétrus dans les journaux et qu'il a même eu sa photo dans « Newsweek », ils se sont sentis très flattés d'héberger un homme célèbre. Nous roulons sous les ombrages d'arbres gigantesques puis franchissons un portail à commande électronique. Nous pénétrons dans un jardin touffu, un parc plutôt, suivions une allée de latérite rouge jusqu'à une villa de style indéfinissable : un peu anglais, un peu Bollywood, un peu antique avec ses colonnades. Plusieurs voitures. Deux très gros 4x4. Des serveurs sous les arcades.

- Surtout, dit Roya, ne porte pas toi-même ta valise. Tu te déconcentrerais. Un domestique va s'en charger et te montrera ta chambre. Pétrus doit dormir ou être en méditation. Vous vous verrez au repas. Rendez-vous sur la terrasse derrière dans une heure, ça te va ?

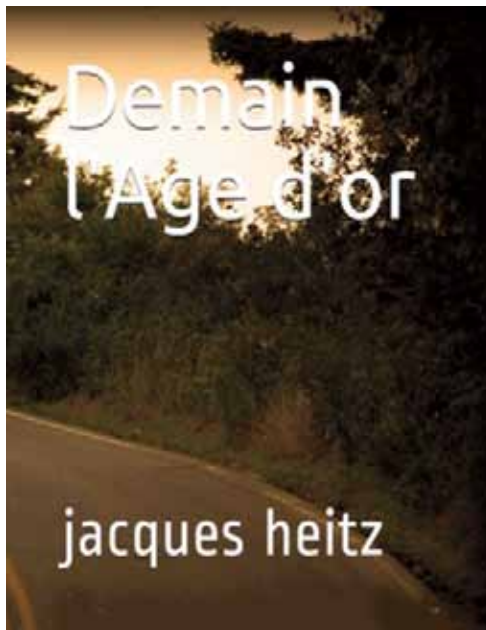
Je suis l'homme chargé de mes bagages à travers une enfilade de pièces sombres aux meubles en acajou assez semblables à ceux de mes parents. Des papiers peints et des tentures vert sombre comme chez Archibald Lodger. Des tapis. Des portraits. Une photo du London Bridge. Une salle de billard. Au premier étage, ma chambre s'ouvre par une porte à deux battants. Grande, sombre, vieillotte. Le serveur s'est retiré, sans un mot. Tout est propre, la salle de bains, les W.C, les draps. Pas

de couverture. Un ordinateur dernier cri et une imprimante. Le « Times of India » daté de la veille. Contraste avec la frénésie de la circulation en ville : le silence ici est absolu. Non, pas tout à fait. Je pousse les volets. Quelques chants d'oiseaux et les cris d'enfants qui jouent dans le jardin malgré la chaleur. A hauteur de ma fenêtre, un arbre au feuillage semé de fleurs bleues, peut-être un jacaranda. L'air brûlant m'oblige à refermer les volets.

Je me débarrasse en hâte de mes vêtements, passe à la douche, constate que mon eczéma a presque disparu et que ma peau humide en permanence n'a nul besoin de pommade. Je range mes vêtements dans une énorme armoire. Une moustiquaire est déjà installée au-dessus du lit. Je l'arrose de répulsif, comme recommandé dans les guides. Je ne sais pas encore si le produit éloigne les moustiques mais il sent si mauvais qu'il m'éloigne, moi. Après quelques recherches je trouve la terrasse où m'attendent Roya, des mangues, du thé et des petits gâteaux. Le goûter terminé :

- J'ai besoin de remuer, dis-je. Toutes ces heures dans les avions. Promenons-nous dans ce jardin enchanté, tu veux ?

Nous descendons de la terrasse, arpentons des allées ombragées. Roya, bien droite sans aideur dans son sari marche avec une aisance de jeune fille. Tellement plus jeune que



ses sœurs que j'ai vues à Londres. Je lui dis.

- C'est qu'elles ne font aucun exercice physique. Elles sortent peu, elles sont très gourmandes. Elles sont reparties il y a quelques jours. Elles ne pourraient plus se faire à la vie d'ici.

- Et alors, Pétrus ? L'œil de Ma-

dras dont parlait Shanti, c'est grave ? C'est le mauvais œil ?

- C'est ça, la pollution lui a jeté un sort. Heureusement, l'exposition sur les proto-Indiens au Government Museum est presque prête. Il espère être guéri pour l'inauguration. Il se soigne par l'ayurvéda. Médecine tra-

ditionnelle indienne. Je lui applique trois fois par jour une pâte blanchâtre sur les paupières et le pourtour des yeux. Et naturellement il jeûne.

- Quoi ? dis-je, horrifié. Pourquoi donc ?

- Le jeûne guérit la plupart des infections quand elles ne sont pas trop graves.

- Ah ! bon ! Les médecins occidentaux ne disent rien de tel. Ils sont peut-être trop gourmands. Antibiotiques et grande bouffe... 234

- ...qui laissent le corps épuisé et vulnérable. Je crois que le pire est passé. J'ai été très inquiète au début. Je craignais qu'il perde la vue. Lui aussi sans doute mais il ne se plaignait pas. Ah ! Pétrus, soupire-t-elle. Mon génial mari. Ton génial ami. Pas toujours facile avec lui. Il faut tellement d'énergie. Pourtant je ne voudrais aucune autre vie.

- Et aucun autre mari, n'est-ce pas ?

- Quand on a vécu avec quelqu'un comme Pétrus, on n'imaginerait même pas la vie avec un autre. La fadeur que ce serait... S'il disparaît avant moi, il n'y aura plus personne, je le sais. Le jardin semble sans limite. Les allées sablées rendent nos pas silencieux. Dans les frondaisons, vols d'oiseaux et pépiements. Des hibiscus bordent le chemin. Le cri des enfants qui jouent, pas très loin. Une brise légère, sans doute venue du Golfe du Bengale. La chaleur a diminué. L'Eden.

(A suivre)

Recettes

Nougat Glacé



Ingrédients :

Pour le nougat :

50 g d'amandes grillées, hachées
50 g de noix grillées, hachées
40 g de sucre

Pour la glace :

300 ml de Carrefour Crème Entière Fluide (30% Mat.Gr.), froide
3 blancs d'œufs
3 cuillères à soupe de miel
60 grammes de dattes hachées
Pincée de sel

Instructions :

Pour le nougat :

1- Placez une poêle sur feu doux. Ajoutez le sucre et faites cuire sans remuer jusqu'à ce que le sucre se caramélise.

2- Ajoutez les amandes et les noix dans la poêle et remuez avec une spatule jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Versez le nougat sur une assiette recouverte de papier sulfurisé, puis laissez refroidir.

3- Une fois refroidi, hachez le nougat en petits morceaux.

Pour la glace :

4- Placez le miel dans une casserole à feu moyen et faite cuire pendant quelques minutes jusqu'à ce que le miel commence à bouillir. Laissez refroidir pendant 5 minutes.

5- Mettez 3 blancs d'œufs et une pincée de sel dans un bol. Fouettez avec un batteur électrique jusqu'à obtention de pics fermes.

6- Ajoutez le miel fondu aux blancs d'œufs, puis mélangez délicatement avec une spatule jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé.

7- Dans un autre bol, fouettez la crème entière fluide de Carrefour avec un batteur électrique jusqu'à obtention de pics fermes.

8- Ajoutez la crème fouettée aux blancs d'œufs et mélangez délicatement avec une spatule.

9- Ajoutez les dattes et deux tiers du nougat haché au mélange de crème et de blancs d'œufs puis mélangez.

10- Placez le mélange de crème dans un moule rectangulaire en silicone d'une taille de 8cm sur 6cm sur 20cm. Couvrez le moule avec du film alimentaire, puis mettez au congélateur pendant un minimum de 6 heures.

11- Démoulez le nougat glacé, saupoudrez avec le nougat haché réservé, puis coupez en tranches et servez.

Esthétique

En Chine, les hommes aussi passent sous le bistouri

Avant la trentaine, Xia Shurong se fait remodeler le nez pour avoir un visage qui lui apportera, espère-t-il, de meilleures opportunités professionnelles. Comme lui, des millions d'hommes chinois ont aujourd'hui recours à la chirurgie esthétique.

Le canon de beauté est exigeant en Chine. Parmi les principaux critères généralement admis : la peau doit être claire (le teint foncé est associé aux campagnes), les yeux relativement grands et le nez suffisamment proéminent.

Chercheur en sciences de 27 ans, Xia Shurong ne supporte plus son "look de geek" (fan d'informatique et de nouvelles technologies) et dit vouloir un style qui lui apportera plus de possibilités dans la vie.

"A mon âge, je devrais avoir la tête d'un jeune mec mignon. Mais je ressemble déjà à un quadra", soupire-t-il.

L'opération qu'il s'appête à subir à Pékin consiste à remodeler le visage en y insérant de petits composants réalisés dans une matière similaire à l'os.

Le jeune homme avait déjà dépensé 40.000 yuans (5.200 euros) en début d'année pour une première intervention. Il s'agissait alors d'aspirer l'excès de graisse d'une partie du corps puis de la greffer sur le visage pour en modifier les traits.

"J'ai grandi à la campagne. La peau de mon visage n'était pas belle, elle était sombre. Je n'avais pas un super look, on peut dire", explique-t-il.

"J'avais toujours une espèce de complexité d'infériorité."

Le fait d'être quotidiennement confronté aux réseaux sociaux, aux

belles photos postées par les autres utilisateurs et aux influenceurs qui expliquent "comment devenir beau" a également joué un rôle, souligne Xia Shurong.

Il n'est pas seul. De plus en plus d'hommes chinois éduqués poussent la porte des cliniques esthétiques, attirés par la pléthore de traitements désormais disponibles.

Selon une étude du cabinet iResearch basé à Shanghai, 17% des Chinois exerçant une profession de cadre y ont eu recours (contre 30% chez les femmes) -- et la majorité avant l'âge de 30 ans. Beaucoup sont des fonctionnaires qui veulent améliorer un visage jugé trop fatigué susceptible de freiner leur carrière, explique Rose Han, de la chaîne d'instituts de chirurgie esthétique Beaucare.

"Ce n'est pas comme acheter un sac à main Gucci. Un traitement esthétique, ça te donne de meilleures opportunités", assure Xia Shurong, le jeune cadre.

"Avoir confiance en soi apporte davantage de positif dans ton travail et dans ta vie".

Le médecin qui l'a opéré constate lui aussi une hausse du nombre de jeunes clients masculins.

"Une chirurgie change l'expression du visage (en adoucissant les traits) et permet de dégager auprès de ses interlocuteurs davantage d'intimité, de cordialité, ce qui est bon pour vos relations avec les gens", estime Xia Zhengyi, le praticien.

Les hommes dans leur vingtaine sont particulièrement friands de chirurgie du nez ou de l'oeil, et sont plus ou-

verts que leurs aînés, selon l'application chinoise spécialisée SoYoung, qui cite une étude réalisée auprès de ses utilisateurs.

La hausse du niveau de vie, qui a explosé ces deux dernières décennies en Chine, contribue également à l'essor du secteur.

Ex-employé d'une entreprise d'informatique, Zhang Xiaoma est devenu influenceur à plein temps sur les réseaux sociaux, où il partage son expérience en matière de chirurgie esthétique.

"Plus vous êtes séduisants, plus vous serez sollicités pour apparaître devant une caméra", des jobs en général plutôt bien payés en Chine, explique-t-il.

Parmi les opérations qu'il a subies : celle, controversée, dite des "oreilles d'elfes". Cette pratique consiste à injecter de l'acide hyaluronique dans les oreilles pour les rendre plus proéminentes et, par contraste, faire apparaître son visage comme plus petit.

Nai Wen, un acteur dans la trentaine, dit lui avoir effectué... 60 opérations esthétiques.

"C'est aussi simple que de poser un masque. C'est vraiment hallucinant de garder l'air jeune et de ne pas vieillir", déclare-t-il à l'AFP.

"Ça a changé mon destin", assure Nai Wen, posant en chemise et bretelles pour une série de photos de mode.

Le marché chinois des interventions esthétiques (les actes chirurgicaux ainsi que les thérapies non-chirurgicales comme le laser et les injections) représente désormais 197 milliards de yuans (26 milliards d'euros) selon iResearch -- trois fois plus qu'en 2015.